REDA[illegible]ON
#334, [illegible]sper Est,
[illegible]onton
Ce journa[illegible]st publié tous les jeudis par [illegible]ompagnie de Publication du [illegible]ourrier de l'Ouest, [illegible]itée
Abon[illegible]ent annuel:
Canada $1.00
[illegible]tats-Unis 1.50
Europe . . . . 10 frs.

LE COURRIER DE L'OUEST

NUMERO 16 — EDMONTON, JEUDI, 5 FEVRIER 1914. — FONDE EN 1905

AU JOUR LE JOUR ET AU FIL DE LA PLUME

Politique, économie politique, sociologie, colonisation, etc., etc.

Sous ce même titre la semaine dernière, il a été parlé **d'un incident sensationnel,** qui s'est produit à Québec, au sein de la législature en session. Certes c'est plus qu'un simple incident dont il s'agissait alors, mais un **scandale** politique à grande sensation.

Cette affaire a déjà eu du retentissement et, sans aucun doute, en aura bien davantage d'ici à quelque temps, et cela dans tout le Canada. Comme les lecteurs du Courrier de l'Ouest en entendront souvent parler, je crois bon de les mettre tout de suite au courant de cette affaire, afin qu'ils puissent savoir à quoi s'en tenir à ce sujet et au fur et à mesure des nouveaux développements qui ne manqueront pas de se produire.

* * *

Un lundi matin, le 19 janvier, le "Daily Mail" de Montréal, lançait des accusations de péculat contre certains membres de la législature de Québec, tout en insinuant que la même accusation serait ou pourrait être portée contre plusieurs autres. Il osa même prétendre formellement que la corruption règne en maîtresse chez les législateurs de Québec, qu'il est impossible d'obtenir, sans argent aucune législation privée ou publique de ce parlement, mais qu'au [illegible] gent on peut y faire adopter tout ce qu'on veut, même les lois ou les bills les plus subversifs, les plus contraires à la morale ou au bien public.

Ces accusations, très graves comme on le voit, tendaient à déshonorer toute une province, toute une race. La législature s'en est émue tout de suite.

Mais, comme le journal diffamateur n'avait encore nommé personne, il fut décidé d'attendre un peu plus de précision de sa part.

Un mercredi matin, 21 janvier, le "Daily Mail" précisait ses accusations et inculpait en même temps trois membres de la législature, savoir : Mousseau, député de Soulanges à l'Assemblée Législative ou chambre basse, et les honorables L. P. Bérard et Achille Bergevin, membres du Conseil législatif ou chambre haute.

On sait que la législature de Québec se compose, comme le parlement d'Ottawa, de deux chambres délibérantes.

Prière au lecteur de rectifier une erreur qui s'est glissée dans le récit du dernier Courrier de l'Ouest. Aucun député de Shefford, Bernard ou autre, n'est mentionné par le "Daily Mail", qui n'accuse aussi qu'un seul député et non trois.

* * *

L'accusation porte que les trois personnages en question "ont fait argent de leur mandat et prostitué leur influence", afin de faire accepter successivement par les deux chambres un projet de loi, le bill no. 158, incorporant la "Montréal Fair Association of Canada". Le prix convenu aurait été de $9,500, dont $4,850 auraient été payées en a. c. avant la passation du bill, le reste devant être soldé après son adoption.

M. Mousseau était alors président du comité des bills privés de l'assemblée législative, circonstance qui lui donnait une certaine influence sur les autres membres de ce comité.

MM. Bergevin et Bérard comptaient parmi les conseillers législatifs les plus influents.

* * *

Imprimé et mis à poste le matin, le Daily Mail ne pouvait arriver à Québec que vers le soir. Mais la "renommée aux cent bouches" bavardes a des ailes plus rapides que le vent le plus violent et que les chemins de fer à grande vitesse. On sut donc de bonne heure, à Québec, la substance de l'incrimination et le nom des trois personnages inculpés.

[illegible]emblée législative étant [illegible] séance, dans l'après-[illegible]nt la coutume, le député [illegible] se leva immédiate-

"Avant de passer à l'ordre du "jour, je tiens à attirer l'attention "de la chambre sur un autre arti- "cle d'un journal du matin de "Montréal qui aurait porté contre "moi et deux conseillers législa- "tifs de graves accusations. Je demande à la Chambre de sus- "prendre son jugement jusqu'à ce que, après avoir pris connaissance de l'article en question, je puisse donner les explications voulues.

Sir Lomer Gouin ajouta qu'un effet la Chambre, avant d'agir en cette affaire, devait attendre le numéro du journal dans lequel on pourrait lire les accusations portées d'une façon précise. "Je vois "et je sais, dit-il, ce qu'il y a dans "cet article, mais je veux en connaître tous les détails, l'origine et "le tréfonds."

* * *

Ce à quoi la Chambre ne pouvait faire autrement que d'acquiescer, ce qui était raisonnable et logique, malgré une remarque futile de M. Tellier disant que le Daily Mail arriverait probablement durant la séance et qu'on pourrait en prendre connaissance tout de suite et agir. Cette observation n'était pas pratique, la suite de l'affaire fut remise au lendemain, M. Tellier n'insistant pas davantage.

Au Conseil législatif, MM. Bérard et Bergevin firent une demande semblable à celle de M. Mousseau, et là aussi on décida au lendemain afin de donner à tous le temps de lire et d'étudier les accusations du "Daily Mail".

* * *

Armand Lavergne. Dès le 21 au soir "Le Devoir" de Montréal annonçait que le député Mousseau, le principal inculpé, serait le premier à se lever en chambre, le lendemain, pour soulever la question de privilège, saisir "officiellement" la chambre de l'atteinte portée à son honneur et demander une enquête sur les accusations publiées contre lui-même par le Daily Mail. Tout le monde savait cela à Québec, à plus forte raison la députation elle-même sans en excepter Armand Lavergne.

Le lendemain, jeudi, 22 janvier, à peine les portes de la chambre étaient-elles ouvertes, à peine le bruit de la foule anxieuse pénétrant dans les galeries commençait-il à se calmer, qu'on fut bien surpris de voir le député Lavergne debout pour réclamer le premier la parole. C'était dans l'intention évidente d'enlever à son collègue, M. Mousseau, le mérite d'une honorable initiative. Il eut beau protester de son amitié sincère et de sa profonde estime pour M. Mousseau, "l'un de ses collègues les plus distingués et les plus brillants," disait-il, personne ne fut la dupe de ces protestations hypocrites. Par son empressement à venir couper l'herbe sous le pied de son "distingué et brillant collègue," le bel Armand laissait trop voir qu'il eût préféré encore lui couper le cou.

* * *

A l'Assemblée Législative. Bref, Armand Lavergne, appuyé par Jean Prevost, propose que le propriétaire et le directeur du Daily Mail soient traduits à la barre de la Chambre le mercredi, 28 janvier 1914, pour y répéter verbalement leurs accusations et se déclarer prêt à en faire la preuve.

En motivant sa proposition, M. Lavergne dit que non seulement l'honneur d'un seul député était au jeu, mais l'honneur de toute la députation.

C'est alors que le député Mousseau, au milieu d'un silence solennel, se lève et prend la parole, disant :

"J'ai pris connaissance de ce "qu'un journal de Montréal à pu- "blié contre moi et au sujet de ce "que vient justement de lire l'hon. député de Montmagny et ce qui "fait le sujet de sa motion. **Je me réclame du privilège de tout député** en cette chambre comme de toute la c[illegible]mbre de demander "une commission d'enquête et, de- "vant cette commission, je ferai les "déclarations que j'ai à faire et "donnerai les explications que j'ai "à donner, et selon que cette com- "mission en conclura, **je saurai faire ce que le devoir et l'honneur commandent.**

Ces fières paroles furent couvertes d'applaudissements sur tous les bancs de la droite et sur plusieurs bancs de la gauche. Puis le député de Soulanges quitta l'enceinte de la chambre.

Remarquons ici que le député de Soulanges n'a pas donné lecture des accusations proférées contre lui. C'est que le député de Montmagny venait justement de le faire en incorporant intégralment dans sa motion les deux articles accusateurs du "Daily Mail."

Suite à la page 4

NOS COLONISATEURS SONT A L'OEUVRE

M. l'abbé J. A. Normandeau dirigera, cette année, cinq excursions de colons vers l'Ouest Canadien.

Tout fait prévoir une année fructueuse pour la colonisation française de l'Alberta.

Nous avons reçu, au début de la semaine, une lettre datée de Montréal, qui nous était adressée par le Rév. M. A. Normandeau, le nouveau missionnaire-colonisateur de la province d'Alberta. M. l'abbé Normandeau nous annonce son heureuse arrivée dans la métropole de l'Est, en compagnie du Rév. M. J. A. Ouellette, et il nous parle de l'intérêt croissant que suscite notre région dans la vieille province de Québec, et de la sympathie avec laquelle nos compatriotes de là-bas suivent le développement de l'influence française en Alberta.

L'année 1914 se présente sous les meilleures auspices en ce qui concerne l'immigration canadienne-française vers l'Ouest.

M. l'abbé Normandeau, dont l'activité est inlassable et le dévouement à toute épreuve, a déjà dressé un plan de campagne, dont il nous décrit les grandes lignes, pour gagner le plus grand nombre possible de nouveaux habitants à l'Alberta; il se propose d'organiser, cette année, cinq grandes excursions pour l'Ouest qu'il dirigera personnellement.

Voici l'ordre dans lequel auront lieu ces excursions. Les dates sont celles des départs de Montréal:

Premièré: 7 avril — Epoque idéale pour visiter et faire choix des terres, et se préparer aux travaux de l'année, récolte du foin, etc.

Deuxième: 26 mai — Occasion unique de rencontrer à Edmonton les Canadiens-français de la province, réunis dans la capitale à l'occasion de la Convention annuelle de la Société du Parler Français, qui aura lieu cette année les 8, 9 et 10 juin.

Troisième: 21 juillet — Epoque favorable pour voyage d'étude; vacances; température splendide; fenaison.

Quatrième: 1er septembre. — Temps des récoltes; grande demande de main-d'oeuvre; excellente occasion d'apprendre à connaitre le pays en s'employant aux travaux de la moisson.

Cinquième: 6 octobre — Saison des battages; l'une des saisons les plus agréables dans l'Ouest au point de vue de la température; pas de pluie, atmosphère claire et ensoleillée.

M. l'abbé Normandeau fera insérer régulièrement, dans les journaux de la province de Québec et des Etats-Unis de l'est, des communiqués qui renseigneront d'une manière claire et substantielle les personnes désireuses d'immigrer en Alberta.

On voit par ce plan d'une campagne active que nos colonisateurs se préparent à faire de bon et d'utile travail, cette année, en faveur de la cause canadienne-française dans l'Ouest.

Nous leur souhaitons, dans leur tâche parfois ardue courage et succès.

UNE NOUVELLE PAROISSE

La séparation des fidèles de langue anglaise et de langue française fréquentant la paroisse St-Joachim sera dans quelques semaines un fait accompli: il a été en effet décidé au cours d'une réunion paroissiale, tenue dimanche dernier, de construire une nouvelle é[illegible]dans la paroisse de-[illegible]

Cette église sera placée sous le vocable de St-Joseph. Un comité composé de quatorze personnes a été nommé pour travailler sans délai à l'organisation de la nouvelle paroisse. L'église St-Joseph sera construite à proximité de l'église St-Joachim, en bordure de la onzième rue.

FAITS DIVERS

Une jeune fille, Mlle A. Oddson, a été trouvée morte dimanche soir dans un terrain vague, auprès du parc de l'exposition. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de ce décès mystérieux.

Les ouvriers sans travail ont envahi dimanche dernier deux églises protestantes à Edmonton; ils ne se sont retirés qu'après qu'on eut permis à leurs chefs de prendre la parole du haut de la chaire.

Conférence-Concert

On nous prie d'annoncer qu'un concert sera donné mercredi soir, 11 février, dans la paroisse St-Antoine, Edmonton-Sud, par le choeur paroissial sous la direction de l'organiste, M. Hassan. Ce concert sera donné dans la salle des fêtes de l'école supérieure (High School) située en face de l'église St-Antoine.

L'hon. Wilfrid Gariépy a bien voulu consentir à rehausser l'intérêt de cette soirée, en acceptant de donner une conférence.

Toutes les personnes désireuses de passer une agréable soirée sont instamment priées de venir à St-Antoine, mercredi prochain.

L'Union Belge d'Alberta

Nous apprenons que les membres de la nombreuse colonie belge de notre ville viennent de fonder une association sous le nom de "L'Union Belge d'Alberta." La cotisation est fixée à 50 cents par mois, plus un droit d'entrée de $1.00.

Le siège provisoire de la société est situé au No 1126 Avenue Jasper Ouest.

Le président d'honneur de "l'Union" est M. Maurice Kimp, consul de Belgique à Edmonton.

LE BUDGET FEDERAL DEVANT LA CHAMBRE

$750,000 de travaux publics pour Calgary — $250,000 pour Edmonton.

Ottawa, 2 — Le budget a été présenté vendredi à la chambre; les dépenses, prévues pour 1914, atteignent le chiffre de $146,786,126, soit 3 millions et demi de plus que l'an dernier. $3,987,087 seront consacrés à l'agriculture.

Au nombre des travaux entraînant les dépenses les plus considérables, figurent le chemin de fer de la Baie d'Hudson, le Transcontinental National, le Canal de Welland; $4,500,000 ont été prévu pour la construction d'élévateurs [illegible] nus du chemin de fer de la Baie d'Hudson. $2,000,000 ont été compris dans le budget pour la construction du pont de Québec. Plusieurs millions ont été prévus pour l'aménagement des ports canadiens, en particulier ceux de la Colombie-Britannique, en prévision de l'ouverture du canal de Panama. Le service naval obtient des crédits s'élevant à $2,460,000, soit $150,000 de moins que l'an dernier. Le service de limmigration reçoit $2,103,000, soit une augmentation de $383,000 sur 1913.

Crédits pour l'Alberta

Calgary, grâce sans doute à ce que cette ville est représentée à Ottawa par un député conservateur, obtient une somme de $750,000. Edmonton, ville libérale, est moins fortunée et ne participe au budget que pour $250,000.

Voici les crédits votés pour l'Alberta:

Calgary — Elévateur, $50,000; douane, $300,000; arsenal, $100,000; édifice des eaux et forêts, $50,000; bureau de poste, $250,000; divers, $3,000.

Edmonton. — Agrandissement du bureau de poste, $100,000; douane, $75,000; arsenal, $50,000.

Athabasca Landing, édifice, $5,000; Bassano, édifice, $25,000; Castor, édifice, $20,000; Grande Prairie, hall d'immigration, $3,000; High River, édifice, $20,000; Lethbridge, édifice, $120,000; MacLeod, édifice, $25,000; Medicine Hat, hall d'immigration, $20,000; édifice, $35,000; Red Deer, édifice $35,000; Végreville, édifice, $30,000; Vermilion, édifice $20,000; Wainwright, édifice, $20,000.

NOUVELLES DE LA SEMAINE

Les rails du G. T. P. ont atteint lundi l'emplacement de la gare à Fort George (B. C.) au sud de la rivière Fraser. Cet événement important a été fêté dans toute la ville.

* * *

Une émission de $850.000, d'obligations municipales vient d'être faite sur le marché de Londres par la ville de Medicine Hat (Alberta). Cette émission a été couverte en quelques heures. Les obligations étaient émises à 92.

* * *

M. J. O. Mousseau, impliqué dans le scandale de Québec, est gravement malade; il n'a pu comparaitre devant la Commission d'enquête; son médecin, le Dr. de Martigny, a déclaré que son état est très grave. M. Mousseau ne dort ni ne mange et souffre d'une grande prostration nerveuse; on redoute que son état mental soit sérieusement affecté.

* * *

Prince Rupert, B. C. deviendra à bref délai le port exportant le plus de poisson du monde, d'après une déclaration récente de l'hon. J. D. Hazen, ministre fédéral des pêcheries. Les pêcheries et l'industrie des conserves du poisson se développeront d'une manière phénoménale sur la côte occidentale [illegible] des deux années [illegible].

* * *

La fièvre du pétrole sévit à Moose Jaw (Sask.) En un seul jour des claims ont été pris au bureau des Terres fédérales représentant une surface de 30,080 acres. Cette "fièvre" est la conséquence de la découverte de pétrole dans le puits foré par la municipalité auprès de la voie ferrée du C. P. R. $7.520 ont été payés en droits de claim.

* * *

M. Charles Lanctot, député-procureur général de province de Québec, mis en cause dans le scandale de Québec, par le "Daily Mail" a frappé le directeur de ce journal McNab, au moment où ce dernier quittait la salle où siège le comité d'enquête. Ce ne fut qu'à grand'peine qu'on put éviter un pugilat.

* * *

L'embargo sur le matériel de guerre ayant été levé à la Nouvelle-Orléans, on vient d'expédier de ce port au Mexique: 1,500,000 cartouches; 14,000 carabines; quatre canons; 1,000 revolvers et un grand nombre de selles, couvertures, etc.

* * *

Le gouvernement de Colombie Britannique a entrepris des démarches pour obtenir que le territoire du Yukon soit annexé à cette province.

* * *

Winnipeg est en proie à une violente tempête de neige; la vitesse du vent est de 22 milles à l'heure. Tous les trains venant de l'est et du sud ont des reards considérables.

* * *

Le duc de Connaught a failli être écrasé à Toronto par un tramway; le conducteur se rendant compte du danger, appliqua brusquement les freins et la lourde voiture s'arrêta à moins de six pouces du duc.

* * *

Le Pérou est en pleine révolution. Le président de la République a été fait prisonnier par les révolutionnaires. Le ministre de la guerre a été tué et le chef des rebelles, le Dr Auguste Durand a pris possession du palais de la présidence; il a immédiatement constitué un nouveau gouvernement. La révolution a été provoquée par des réformes budgétaires dont la principale était la suppression d'un grand nombre de fonctionnaires.

* * *

L'asile des aliénés de Battleford, Sask., a été ouvert mardi; quatre cents aliénés appartenant au district de Battleford ont été envoyés de Brandon au nouvel asile.

L'hon. W. Pugsley, ex-ministre des Travaux Publics, est dans un état de santé précaire et ne pourra occuper son siège à la Chambre des Communes durant cette session; il a dû partir pour le sud sur l'ordre des médecins.

* * *

Le maire de Vancouver vient de demander aux censeurs de Vancouver d'interdire plusieurs des chansons du répertoire de Marie Lloyd la chanteuse londonienne actuellement en tournée dans l'Ouest; l'un des pasteurs de Vancouver a protesté contre cette décision, prétendant que le répertoire de Marie Lloyd est fort convenable.

* * *

L'abolition de la peine de mort, au Canada, fera l'objet d'un débat prochain au parlement fédéral, un bill abolissant la peine capitale subira la deuxième lecture jeudi.

* * *

Un ingénieur français vient de construire un autobus aérien. Cet appareil s'est élevé à 5000 pieds dans les airs en enlevant plusieurs passagers formant un poids total d'une tonne et demie.

* * *

M. et Mme R. Poincaré, attendent la naissance prochaine d'un enfant. Cet événement est sans précédent dans l'histoire des présidents de la République de France Mme Poincaré est âgée de 46 ans et le président de la République a 50 ans; ils n'ont pas d'enfant Cette naissance sera la première au palais de l'Elysée.

* * *

A Estevan, Sask., un fermier allemand et sa femme furent pris dans une tempête de neige; ils voulurent se réfugier pour la nuit chez un compatriote, mais celui-ci les renvoya à la ferme voisine, éloignée de six milles. Lorsque les infortunés y parvinrent on s'aperçut que le bébé que la femme portait dans ses bras était gelé.

* * *

Des voleurs de chevaux du Montana viennent d'être arrêtés dans la région de la rivière La Paix après avoir été poursuivis pendant plus de six semaines par des détectives des Etats-Unis. Les voleurs ont été arrêtés à Peace River Landing.

* * *

On dénie avec indignation, au Vatican, que Pie X ait exprimé le désir de voir remettre en honneur une danse vénitienne appelée "La Furiana." Cette histoire est qualifiée d'invention ridicule. Il est faux également que le pape ait permis que l'on dansât le Tango devant lui pour qu'il put se rendre compte du caractère de cette danse.

* * *

Un prix de $200,000 est offert pour l'aviateur qui après avoir fait le tour du monde à bord d'un aéroplane arrivera le premier à San Francisco en 1915. Cette course est organisée par les directeurs de l'Exposition Panama-Pacifique. Plusieurs aviateurs français ont manifesté l'intention de prendre part à cette course.

* * *

Un bill sera présenté à la chambre fédérale d'Ottawa pour interdire la vente des cigarettes dans toute l'étendue du Canada.

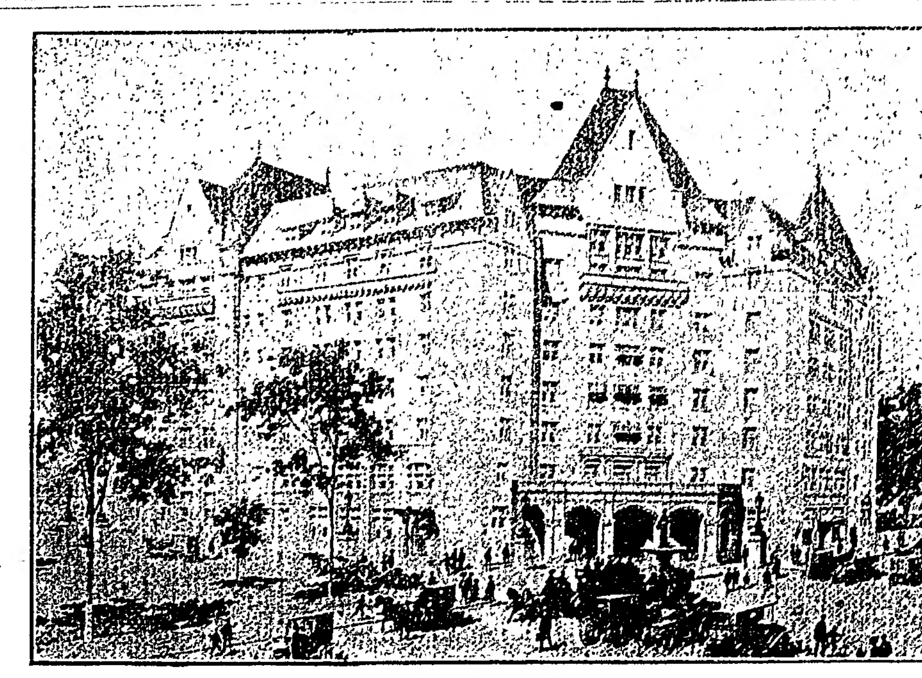
* * *

La Princesse Marie vient d'apprendre la sténo-dactylographie et son habileté est telle que le Roi George lui dicte toute sa correspondance privée.

* * *

Bourse des céréales de Winnipeg

Blé No 1 Northern, 86 1-4c.
Blé No 2 Northern, 84 1-4c.
Blé No 3 Northern, 82 1-4c.
Blé No 4 Northern, 77 1-2.
Blé No 5 Northern, 71c.
Blé No 6 Northern, 66c.
Avoine No 2 C. W., 33c.
Avoine o 3 C. W., 32 1-4c.
Orge No 3 41 3-4c.
Orge No 4 41 1-4c.



LE CHATEAU MacDONALD

Le nouvel hôtel du Grand Trone à Edmonton, dont les travaux de construction extérieure ont pris fin cette semaine. Il ne reste plus à terminer que les décorations intérieures qui seront de toute beauté et coûteront plusieurs centaines de milliers de dol[illegible]. Le coût de revient total de ce [illegible] près de $2,000,000.

Le Courrier de l'Ouest
9334, Avenue Jasper — Tél. 1675
EDMONTON ALTA.
JOURNAL HEBDOMADAIRE

FEUILLETON DU COURRIER DE L'OUEST

Le Mariage de Minuit

Suite

Ce fut elle qui, dans ses deux petites mains chaudes et résolues, attira celles de Dominique.

— Jamais sans vous... répondit-elle.

Une ferveur solennelle passa dans la quiétude religieuse de son regard, pendant qu'elle continuait avec simplicité:

— Je ne pourrais plus vous quitter, Dominique. Même si on m'emmenait, même si je mourais, je serais encore là, sous ces feuillages, entre ces murs. Toujours près de vous et ne faisant qu'un avec vous.....

Elle s'interrompit toute tremblante; un coup de sifflet prolongé, interminable, venait de déchirer l'air. Ce n'était que l'appel de quelque train en détresse là-bas, dans les gorges du Roux; et l'émoi d'Annonciade ne venait que de l'ébranlement tout physique de ses nerfs tourmentés par ce bruit qui leur restait odieux. Son âme toute sereine continuait d'illuminer ses yeux où montaient quelques larmes heureuses.

* * *

Dominique venait de faire son aveu sous l'influence d'une émotion impérieuse; à la voix du docteur qu'il ne croyait pas écouter, il avait senti que la vérité ne pouvait plus attendre. Mais en quittant Annonciade, il se rendit droit chez son père pour apprendre à celui-ci ce qui venait de se passer.

Depuis qu'il aimait Annonciade, du moins qu'il avait conscience de cette tendresse si pure, la première dont eût tressailli sa jeunesse, il souhaitait de tout dire au président. Il avait toujours reculé parce qu'il ne se sentait pas fait pour le bonheur, et qu'il ne croyait pas que son père pût le lui donner. [illegible] pré[illegible]is le sujet avec lui; toute la condescendance qu'il montrait à Annonciade comme la compagne enfantine, la petite soeur, le jouet attachant de son fils, la lui conserverait-il quand Dominique parlerait de faire d'elle sa femme, de donner le nom de Hennerot à cette inconnue ?

Et aujourd'hui, pendant qu'il entrait chez son père, Dominique sentait se précipiter la crainte vague qu'il connaissait de longue date, l'appréhension d'un terrible d'un infrancissable obstacle, qui allait peut-être briser pour jamais leur paix familiale.

Il trouva le président seul dans son cabinet qu'avait déjà quitté le docteur. Aussitôt, avec cette rapidité de mouvements qui prenait toujours par surprise la lenteur méditative de son fils, le président jeta sa plume et indiqua par toute son attitude qu'il était prêt à écouter.

Dominique commença avec une inquiétude qui rendait sa voix plus brusque, son intonation moins conciliante:

— Mon père, j'aurais dû vous avouer plus tôt que j'aimais Annonciade....

Le grand juge ne répondant pas un mot, il poursuivit:

— Et je n'aurais pas dû le lui dire à elle; seulement, c'est fait.

Le président se contenta de répéter à demi voix: seulement c'est fait...

— Je lui ai demandé d'être ma femme, reprenait Dominique; elle a accepté. Voulez-vous... dites, mon père, voulez-vous me pardonner... et m'approuver?

Je sais ce que vous êtes en droit de me dire, et combien vous tenez aux questions de famille, d'hérédité, de nom... Je sais mieux que vous ne croyez quel sacrifice représentera pour vous mon mariage avec une enfant trouvée... Et pourtant, je vous demande de me donner, de me laisser Annonciade. Car, bien entendu, c'est vous qui avez mon bonheur entre les mains.

Mon bonheur... répéta-t-il avec un intraduisible accent. Le bonheur de Dominique Hennerot..... Eh bien, oui, j'en suis là, à être heureux comme un autre: ne voyez-vous pas que je voudrais vivre désormais comme tout le monde? Je vous promets d'y mettre toute ma bonne volonté, tout mon courage. Mais, mon père, voudriez-vous me répondre? Est-ce que vous ne m'entendez pas?

—Si bien, répartit le président. Et je te comprends....

Tu t'aperçois, je suppose, reprit-il, que je n'ai jamais traité Annonciade en étrangère. Sa nature, toutes les traces de son éducation, répondent pour sa famille et pour elle. Telle qu'elle est, Annonciade ne peut descendre que de dignes gens, pleins d'honneur et de coeur.

Je l'ai gardée ici à cause de toi; j'ai espéré qu'elle t'intéresserait, qu'elle te tirerait du marasme qui nous désespérait tous. Enfin, qu'elle te deviendrait chère...

Je te dis ces choses pour que tu saches toujours, que tout est selon mon désir et ma volonté; que si tu tiens à la recevoir de ton père, c'est bien moi qui te donne Annonciade.

Jour après jour, je me suis réjoui de son charme, de sa bonté, de cette affection exclusive qu'elle a eue pour toi dès l'abord. C'était comme si, dans une grande calamité sans fin, le secours nous arrivait soudain en sa personne toute jeune, toute vraie, et qui, faveur inappréciable, semblait n'avoir jamais existé avant de te connaître...

Et ce secours, Dominique, je le repousserais parce que nous ne savons d'où il vient; pour de misérables considérations sociales, je te priverais de ta part de bonheur? Non, non; prends Annonciade, garde-la et ne souffre plus... Mon enfant, voyons, ne sens-tu pas qu'après t'avoir fait viril et utile, je te voulais encore heureux ?

—Oh! vous, mon père, dit Dominique avec une sourde émotion, vous êtes si juste....

... Il s'en alla un peu chancelant, et les yeux vagues, troublé qu'il était dans sa joie, lui qui ne s'était jamais plaint au plus fort de l'épreuve.

Son père le suivit d'un long regard pensif; c'était vrai pourtant, il revenait à la vie. Ce que n'avaient pu tous les efforts du président, le dévouement [illegible] toute sa vie, une [illegible] bte [illegible] en quelques mois, pa[illegible]e qu'elle l'avait regardé avec de beaux yeux aimants et qu'elle servait le même Dieu que lui.

Dominique savait à qui il devait Annonciade, et que l'oeuvre de son salut venait avant tout de son père; et il avait dit au président: Vous êtes si juste....

Il ne lui avait pas dit: Vous, mon père, que j'aime tant.... ou bien: Vous qui avez toujours été si bon pour moi...

Et pour le président, c'était surtout cela, qu'en ce moment, il ne pouvait pas oublier.

IX

LA LETTRE MYSTERIEUSE

Mme Ladouan la mère se réjouit d'un projet de mariage qui rendait son petit-fils heureux et qui, pour comble de bonheur, obtenait l'approbation pleine et entière de son redoutable gendre. Ce lui lui était peut-être aussi un secret triomphe qu'une Méridionale au coeur chaud, à la volonté si franche, à la piété si simple, enfin une femme de son pays, eût conquis une fois de plus le Logis-Vide.

Mais Mlle Maxime sortit de sa réserve ordinaire pour déclarer qu'il ne fallait point lier Annonciade avant qu'elle eût l'âge de disposer d'elle-même, que leur devoir était de la laisser libre jusqu'à ses vingt-et-un ans. Vingt-et-un ans, quand elle en avait à peine dix-neuf, si l'on en croyait sa médaille... Et que ferait-on d'elle d'ici là, ou que ferait-on de Dominique ? Lequel devrait-on exiler, puisqu'ils ne pourraient pas vivre dans la même maison sur un pied d'éternelles fiançailles ?

Toutefois, Maxime trouva un appui en Annonciade qu'on aurait préféré tenir à l'écart du débat. Certes, Annonciade voulait bien épouser Dominique, puisque c'était, assurait-on, sa seule manière de lui donner sa vie, et aussi son éternité; seulement, il lui faudrait un peu de temps, beaucoup peut-être, pour s'habituer, prier, réfléchir...

Pour réfléchir à quoi, grand Dieu, quand sa résolution était prise ? Ah! voilà, Annonciade ne savait pas au juste, ou elle ne pouvait pas bien s'expliquer. Elle ne pouvait que leur dire sa pensée confuse et son instinctif désir....

A cette timide prière d'une âme scrupuleuse, un peu effarouchée, la mère d'Annonciade aurait eu seule qualité pour répondre; Mme Ladouan, le président, Dominique commençaient à souffrir quand Mlle Auxilie Gastrusse entra en scène.

Mlle Auxilie avait la manie du mariage d'autrui; ce n'était pas qu'elle se plût à unir indistinctement tout le monde. Il était même à remarquer qu'elle ne s'intéressait nullement aux alliances tout indiquées, et ne prenait pas l'ombre d'un plaisir à marier les gens qui semblaient faits pour cela. Mais composer des couples imprévus lui procurait des satisfactions d'une qualité toute particulière. Cela tenait chez elle du transport artistique qu'elle éprouvait à confectionner une fantaisiste corbeille à papier avec de vieilles bobines; du défi malicieux et de la pieuse allégresse qu'elle mettait à vaincre le malheur et à braver les sens commun dans ses oeuvres charitables.

Certes, son frère l'avait bien mise sur ses gardes au sujet d'Annonciade et de Dominique, en lui représentant que les moindres conséquence d'un tel mariage seraient la ruine définitive de la maison Gastrusse. Et à l'encontre de tous ses intérêts, sous la menace des noires rages d'Adolphe, Auxilie était intervenue sans pouvoir s'en empêcher. Avec une incroyable ardeur et une conviction sans borne, elle plaida la cause de Dominique; cette singulière auxiliatrice qui, dans son dispensaire, ne savait donner le repos qu'avec la mort, parla victorieusement pour l'amour et la vie.

De quels arguments se servit-elle, personne n'en sut rien; toujours est-il qu'Annonciade, abasourdie et remuée au-delà de toute expression, rentra, ce jour-là, au Logis-Vide avec le seul dessein bien clair de n'en plus ressortir sans Dominique.

Sur quoi, le mariage fut fixé au 6 septembre, pour qu'Annonciade ne passât point en abandonnée, seule au monde et sans nom, l'anniversaire du jour qui l'avait amenée à Montauvent.

Ce délai suffirait pour lui constituer une manière d'état civil, un état civil d'enfant trouvé, c'était tout ce que l'on pouvait faire pour elle. Mais les mesures étant prises pour le cas, toujours à prévoir où son identité viendrait à être reconnue, afin que les actes préparés par le président lui-même, fissent force de loi, quels que fussent son vrai nom et son origine.

Dominique était beaucoup plus occupé de combiner avec Annonciade le voyage de noce auquel ils étaient presque décidés. Oui, après la cérémonie, ils sortiraient ensemble du Logis-Vide par le jardin et le Fossé-Vieux; ils iraient au Prébois d'où ils rayonneraient dans la montagne, jusque dans le Jura, jusqu'en Suisse. Dominique reverrait avec sa jeune femme les lieux familiers à son enfance, d'où ils parcourraient la région des lacs et des bois; ils goûteraient aux dernières fraises sauvages au bord des ruisseaux de cristal vert qui courent dans la menthe et le cresson, en éclaboussant de leur mousse blanche la mousse verte des pierres.

Du haut du Grand-Beù ou du crêt d'Argent, ils contempleraient les immenses forêts de sapins, les gorges comblées par le magnifique envahissement des arbres. Annonciade se reposerait sous les ormes et les sycomores des moyennes hauteurs; et Dominique lui montrerait de loin la noire forêt de Joux et la direction de celle de Chailluz, la place des marais salants et des tourbières.

Et les sombres, les longues gorges aux escarpements prodigieux où le Doubs coule entre la France et la Suisse; et les grands plateaux dénudés où le vent tord les arbres, et les innombrables petits vallons sillonnés de torrents; et les sources aux noms de contes, celle de l'Oiseau, celle de Malpierre, et le ruisseau des Trois Rois, et la Fontaine-Bleue, et la Morte. Les "emposieux" aussi, ces entonnoirs ou galeries souterraines où se perdent les eaux; les grottes aux abords obstrués de fougères et de sapins trapus, aux parois recouvertes de stalactites, dont l'égouttement pétrifie des ossements d'ours des cavernes.

Dominique et Annonciade passeraient l'hiver au Prébois, et au printemps prochain, ils verraient les vergers de cerisiers en fleur dans la Haute-Saône. Annonciade cueillerait les premières myrtilles, et des gentianes, et des lis d'eau; Annonciade verrait toutes les fleurs et toutes les feuilles de la montagne, dont elle ne connaissait guère que les images reproduites par des sculptures sur bois, dans la chapelle des Salvatrices.

Au fond, Annonciade ne tenait pas plus à parcourir le vaste monde qu'à savoir quelle place elle avait pu y occuper jadis; elle et Dominique s'aimaient d'une affection, infiniment heureuse et soumise chez elle, plus ombrageuse et souffrante de sa part à lui.

(à suivre)

De Tout un Peu et Beaucoup

Renseignements, Commentaires, Informations, Variétés

La République Argentine. — Une rivale du Canada

Bien des gens, m'a-t-on dit, s'imaginent que le Canada et les Etats-Unis sont à peu près les seuls pays du monde qui aient une grande quantité de blé et de farine de blé à exporter. Ces gens-là ignorent que l'Argentine seule renferme plus de terre à blé que le Canada et les Etats-Unis ensemble.

On a dit et répété que le vingtième siècle doit être le siècle du Canada. On peut en dire autant de l'Argentine, à coup sûr. Ce pays est déjà et sera lontemps le rival du nôtre sur les marchés du monde, dont il devient rapidement l'un des facteurs les plus importants, grâce non seulement à son blé, mais aussi à cause de plusieurs autres genres de productions en grande demande.

Cette nation rivale si remarquable par ses progrès rapides, mérite donc notre attention, à nous Canadiens.

C'est pourquoi j'ai cru bon d'en causer un peu avec les lecteurs du Courrier de l'Ouest.

* * *

L'Argentine, fait curieux à observer, ressemble au Canada sous plus d'un aspect nonobstant certains contrastes bien tranchés. Les deux pays sont respectivement situés à chacune des deux extrémités du double continent américain, le Canada au nord, l'Argentine au sud, de sorte que l'un est en hiver quand l'autre est en été.

La moisson a lieu en décembre dans l'Argentine, d'où l'on commence à expédier le surplus du blé de l'année vers la fin de janvier, devançant même le printemps au Canada. C'est un avantage pour les Argentins.

Car, à cette époque, les importateurs des vieux pays ont un grand besoin de ce blé pour compléter leurs approvisionnements tirés du Canada, des Etats-Unis et d'autres pays exportateurs du nord.

Les gouvernements du Canada et de l'Argentine ne sont pas animés du même esprit, puisque les Argentins se sont empressés d'accepter l'admission en franchise de leur blé aux Etats-Unis malgré l'énorme distance à franchir tandis que le gouvernement canadien persiste à refuser cette faveur malgré le voisinage immédiat du marché américain, ce qui donnerait au Canada l'avantage sur l'Argentine. Mais les minotiers de ce dernier pays, où il y a comme au Canada de grandes meuneries, ne sont pas aussi braillards que nos minotiers canadiens. Leur gouvernement d'ailleurs ne les écouterait pas, étant plus maître de lui-même, plus indépendant des gros intérêts égoïstes.

Rapprochements

Le recensement de 1911 donne au Canada une population de 7,206,643 âmes, et à l'Argentine une population de 7,171,910 âmes.

L'immigration s'avance à pas de géant dans les deux contrées. En 1912, l'Argentine a reçu 547,043 immigrants, tandis que le Canada n'en a reçu que 392,804, ce qui est encore trop pour notre pays, étant donné le gros percentage de "ratatouille" qui nous arrive chaque année malheureusement.

Le commerce total du Canada dépasse celui de l'Argentine de $200,000,000; mais ce surplus est entièrement imputable à nos importations. Les exportations de l'Argentine se sont montées, l'an... que les exportations du Canada n'ont été que pour une valeur de $362,965,580.

* * *

Etendue du pays

Le territoire de l'Argentine est beaucoup plus vaste qu'on ne le croit généralement. Pour en donner une idée, je suppose qu'on en applique la longueur à la surface de l'Amérique Septentrionale, à l'aide d'un fil tendu en droite ligne, du sud au nord, à partir de la ville de Mexico, au Mexique. On ne devra s'arrêter qu'au Lac Labiche, en Alberta, après avoir franchi un espace de 600 milles au Mexique, coupé à travers le territoire entier des Etats-Unis, sur une distance de 1,300 milles, et parcouru encore la largeur de 400 milles au Canada et au nord de la frontière internationale. Cela donne une longueur de 2,300 milles à notre république de l'Amérique Méridionale.

Sa largeur est de 930 milles est et ouest; mais elle se termine en pointe dans les mers du sud. Bref, on assigne à l'Argentine une superficie de 1,135,840 milles carrés.

D'un autre côté, on estime la superficie du Canada à 3,700,000 milles carrés mais une forte proportion de cet immense domaine se trouve au nord du cercle polaire et en pleine zône glaciale, où la terre ne dégèle jamais, tandis que toutes les parties de l'Argentine jouissent d'un climat très chaud, chaud ou tempéré selon la situation respective des localités, la température ne s'opposant nulle part à l'exploitation culturale du sol, si ce n'est sur les sommets éternellement enneigés de la chaine des Andes. Il y a néanmoins de grandes étendues de terre sablonneuse et aride, particulièrement sur les hauts plateaux de la chaine des Andes, cette continuation sous un autre nom, de notre chaine des Montagnes Rocheuses.

Agriculture

Telle quelle l'Argentine ne renferme pas moins de 250,000,000 ... l'industrie agricole, à la production du grain ou à l'élevage du bétail. Ses pampas vastes plaines découvertes qui correspondent à nos prairies de l'Ouest, sont d'un grande fertilité et font prévoir la grandeur future de la république. L'irrigation artificielle ajoute sans cesse à l'étendue des terres arables. Le "dry farming" ne se pratique encore que sur une échelle modérée et il en sera de même, tant qu'il y aura en disponibilité des terres vierges naturellement productives. Mais alors on pourra augmenter le domaine déjà cultivé par l'addition d'immenses étendes de terre semi-aride, qu'on rendra artificiellement productive. On n'aurait qu'à recourir, par exemple, à l'introduction d'une variété de blé qui résiste à la sécheresse, etc.

Certains économistes ne craignent pas d'exprimer l'opinion que l'Argentine produira un jour assez de blé pour fournir du pain à tout le genre humain.

Sa situation géographique la favorise. Avec une moisson faite en décembre, elle peut, dès la fin de janvier, commencer ses expéditions de blé sur les marchés de Londres, de Liverpool, d'Anvers et autres des pays importateurs.

Il semble que la Providence l'ait spécialement destinée à combler une lacune temporaire à cette époque de l'année où l'Europe, sans cela serait dangereusement privée d'importations, durant le temps qui s'écoule entre deux saisons productives des pays exportateurs du nord.

* * *

L'Argentine s'est rapidement élevée au premier rang des contrées produisant et exportant le blé. En 1901, elle en a récolté 57,000,000 de boisseaux, dont la moitié fut exportée. En 1907, six ans après, la production était rendue à 200,000,000 de boisseaux dont 150,000,000 pour l'exportation.

En 1909, on y a ensemencé 15,000,000 d'acres en blé, contre 10,500,000 acres dans les trois provinces de la prairie canadienne, la ...

Certain connaisseur estime à 80,000,000 d'acres l'étendue des terres qu'on pourrait immédiatement consacrer à la culture du blé dans la république.

Le sol argentin, quoique fertile, parait décidément inférieur au sol vierge des provinces de l'Ouest canadien. La moyenne par acre de la récolte du blé, au Canada, a été, dit la statistique, de 21 4-5 minots en 1911 et un peu de moins de 20 1-2 minots en 1912, tandis que dans l'Argentine la moyenne n'a été que de 11 à 12 minots pour les cinq années qui ont précédé l'année 1910.

Mais il n'est pas indifférent de noter que le rendement moyen s'améliore constamment dans l'Argentine, grâce à des méthodes de culture plus perfectionnées. L'agriculture y est encore passablement primitive ou arriérée.

Ce pays-là ne pourra jamais rivaliser avec le Canada quant à la qualité du blé, dit-on. Il ne produit rien de pareil à nos blés "durs". Son meilleur blé d'exportation, c'est le Barletta, une variété qui ressemble assez au blé dur d'hiver du Kansas, quoique un peu plus tendre. Les minotiers d'Allemagne et de Grande-Bretagne prisent bien plus hautement les blés durs du Canada.

* * *

L'Argentine, tout en exportant 50 pour cent de sa récolte normale de blé, devient à la course l'un des facteurs importants du commerce mondial des farines. L'année dernière, elle en a exporté 131,580 tonnes métriques (2,204 livres à la tonne).

Il y avait 306 meuneries en opération et dont on a évalué la production à $50,000,000.

La même année, les exportations de farine canadienne se sont élevées à 3,738,836 barils, évalués à $16,034,064.

Ce n'est pas seulement comme pays exportateur de blé et de farine que l'Argentine concurrence le Canada. En 1910, elle exportait 230,000,000 de boisseaux de maïs ou blé-d'inde. Elle exporte encore de grandes quantités d'avoine et de graine de lin.

Elle produit abondamment la luzerne ou alfalfa, les pêches, les pommes, de raisin, la canne à sucre, etc., mais aucune de ces productions n'est encore exportée.

* *

Le bétail

Il y a, dans les parcs ou les "ranches" de l'Argentine 8,000,000 de chevaux, 33,484,188 bêtes à cornes, 77,303,517 moutons, 1,824,550 cochons, 1,000,000 de mules.

Voyons quelle figure fait le Canada à côté de cela. L'année dernière, nous avions 2,336,800 chevaux, 6,983,700 bêtes à cornes, 2,360,600 moutons, 2,656,400 cochons.

Nous ne l'emportons donc sur l'Argentine que par le nombre des cochons. Cela soit dit sans malice, en passant. Défense à quiconque d'y voir une allusion symbolique.

L'élevage extensif des animaux, dans cette contrée méridionale, a fait naître naturellement les industries de la laiterie, de la viande congelée et de la viande réfrigérée. L'exportation du bétail vivant le cède maintenant en importance aux exportations de la viande gelée. En 1911, les Argentins ont expédié à l'étranger 72,230 tonnes de boeuf et 60,920 tonnes de mouton.

La république possède actuellement 8 à 10 entrepôts réfrigérants, 111 fromageries, 563 beurreries et crémeries. Ce n'est qu'un commencement.

Ajoutons en terminant que les exportations de produits agricoles de l'Argentine lui ont rapporté, l'année dernière, la somme globale de $278,186,572, tandis que le Canada, la même année, n'a reçu de la même source que $155,354,029.

* * *

Ces diverses données font voir quels concurrents sérieux les Canadiens auront à rencontrer, dans l'avenir, sur les marchés du monde, surtout quand l'Argentine et autres pays exportateurs de l'Amérique Méridionale auront amélioré et perfectionné leur agriculture ce qu'ils sont en voie de faire actuellement.

Réflexions

Les minotiers du Canada achètent le blé de leur pays, au plus bas prix possible, pour le convertir en farine dans leurs grandes meuneries. Ils exportent ensuite à grands frais un forte proportion de cette farine sur les marchés du monde où ils ont à faire face à la concurrence des farines provenant des grandes meuneries de l'Argentine, de la Hongrie, de la Bulgarie, de la Russie et d'autres pays exportateurs du même produit.

C'est la raison pour laquelle ils sont forcés de vendre à l'étranger la farine du blé canadien au-dessous des prix que ces bons patriotes font payer à leurs chers compatriotes du Canada.

Est-ce à dire que la vente de leur farine sur les marchés du dehors ne leur rapportent aucun profit. Les penserons-nous capables de s'imposer tant de peine et de dépenses pour le seul plaisir que les fous trouvent à perdre de l'argent et à se ruiner?

Non! mille fois non! Si les minotiers canadiens persistent à exporter de plus en plus au dehors la farine du blé canadien, c'est qu'ils y trouvent encore le moyen de s'enrichir, même en vendant là-bas cette farine 80 cts et $1.00 à meilleur marché que chez eux, chez nous à leur porte.

Pourquoi donc ne pourraient-ils pas aussi bien s'enrichir en vendant la farine au Canada, ce pays qu'ils aiment d'amour si tendre, au même prix qu'à l'étranger? Pourquoi ne nous la vendraient-ils pas même à meilleur marché, à cause des frais d'exportation en moins?

Au Canada, ces gros messieux jouissent du privilège d'imposer leurs prix usuraires, ce qu'ils ne peuvent faire à l'étranger. Ils nous tiennent à la gorge pendant qu'ils nous saignent, comme des usuriers qu'ils sont.

L'importation de la farine étant lourdement taxée au Canada, nos usuriers profitent de l'occasion que leur offre cette loi stupide et barbare.

Par suit de la cherté exorbitante de la vie, les consommateurs du Canada sont aujourd'hui en instance auprès de leur gouvernement à l'effet d'obtenir l'admission en franchise de la farine, d'où qu'elle vienne, afin de faire descendre cette denrée alimentaire, si indispensable, à un prix normal et raisonnable. Nos usuriers s'y objectent de tout le poids de leur influence due à leurs millions illégitimes.

Ils s'opposent aussi à l'exportation libre du blé canadien, de peur que le cultivateur du pays ne le vende un peu plus cher, ce dont il a grand besoin pourtant.

Ne dirait-on pas que les millionnaires du "big business" ont seuls le droit de vivre au Canada?

De toute façon ces gens-là me font penser à ce que les Anglais appellent "the dog in the manger."

En effet, on vient de voir, dans un autre endroit du présent article, que notre pays, sous certains rapports, l'emporte sur d'autres pays.

FRANÇOIS.

AU JOUR LE JOUR ET AU FIL DE LA PLUME

Suite de la 1ère page

L'Hon. M. Gouin. — A la suite de cette lecture et de cette déclaration solennelle, la chambre se trouvait officiellement saisie de l'affaire, et suffisamment informée. Il ne lui restait plus qu'à procéder en conséquence. Non seulement elle était justifiable d'accéder à la demande du député Mousseau, mais il était de son devoir strict d'y faire droit sans délai, d'autant plus que le député mis en cause le réclamait au nom de son privilège imprescriptible de représentant du peuple. Lui refuser la jouissance de ce droit aurait été l'équivalent d'un déni de justice et d'un parti pris inqualifiable.

C'est pourquoi l'hon. M. Gouin, premier ministre, s'étant levé immédiatement, il dit que la chambre, après la déclaration et la demande du député de Soulanges, ne peut lui refuser ce qu'il est du **privilège** de l'hon. député de réclamer et ce qu'il est du **devoir** de la chambre de lui accorder.

"Nous devons, dit-il encore, **à l'honneur de cette province, de cette assemblée, et à nous-mêmes, de faire la lumière la plus complète et d'en appeler à l'honneur comme à la conscience et au coeur de tous les députés pour que cette enquête procède le plus vite possible, et dès demain si possible."**

"Et si preuve est faite d'une faute quelconque, le ou les coupables dvront supporter les responsabilités de leur acte et en subir les rigoureuses conséquences, quelles que soient nos sympathies personnelles. L'honneur avant tout!"

"D'ailleurs, ajouta-t-il, il y a un autre point non moins important en ce qui concerne notre devoir: c'est de savoir **par qui** et dans **quel but** a été organisée **cette machination.** — Ce ne sont pas les saints du Paradis qui sont allés requérir aux Etats-Unis les services de l'agence de détectives Burns et les prier de venir à Québec, pour y organiser cette conspiration en vue de faire succomber certains députés. — C'est là une atteinte flagrante à l'honneur et à la dignité de tous les députés de cette chambre."

En terminant, il se déclara prêt à accepter la motion de MM. Lavergne et Prevost, mais leur demanda en même temps de concourir à la requête du député de Soulanges pour constituer un comité d'enquête parlementaire à son sujet, afin de voir le fonds et le tréfonds de cette affaire au plus tôt.

Avant de reprendre son siège, il annonça son intention formelle de préparer sans délai les motions et la procédure à l'effet d'instituer le comité d'enquête réclamé par M. Mousseau.

Il reçut les applaudissements de tous les députés de la droite et de plusieurs députés de la gauche.

* * *

Tellier et l'Opposition. — Au suprême étonnement des galeries bondées de spectateurs, MM. Tellier, Lavergne et autres s'objectèrent à l'institution d'une commission d'enquête, ne voulant se contenter que de la motion pour citer les deux journalistes à la barre de la chambre. MM. Taschereau et Gouin répondent en déclarant de nouveau que cette motion est acceptée d'emblée, mais qu'en même temps la chambre ne peut refuser justice au député qui réclame à bon droit l'institution d'un tribunal où il puisse comparaître. D'ailleurs, quoiqu'il advienne, ne faudrait-il pas finir tôt ou tard par une enquête parlementaire. En ce cas, il vaut mieux le faire sans lambiner.

Puis la motion de M. Lavergne est adoptée, après avoir été modifiée de façon à ce que les gens du "Mail" soient assignés à comparaître à la barre de la chambre le mardi, 27 janvier, au lieu de mercredi, le 28—l'hon. M. Gouin ayant annoncé de nouveau sa détermination de proposer la nomination d'un comité à la séance du soir.

* * *

A la séance du soir—nouvelle reculade de l'opposition.

Tel que convenu dans l'après-midi, l'hon. M. Gouin propose la création d'une commission d'enquête, réclamée par le député de Soulanges, composée des MM. ou honorables Taschereau, MacKenzie, Tellier, Tessier, Gault, Perron, Letourneau et Bernier, chargée de s'enquérir du bien-fondé des accusations portées contre M. Mousseau et des faits constituant la conspiration, avec pouvoir d'assigner et assermenter les témoins, envoyer chercher les personnes et les documents nécessaires, etc.

M. Tellier se déclare un peu surpris de cette motion. [illegible] Tellier prétend que j'ai consenti cet après-midi à abandonner le projet de la formation d'un comité d'enquête?

M. Tellier — Bien oui.

Et la chambre d'éclater de rire.

Revenu de sa prétendue surprise, M. Tellier fait un discours en opposition à la motion du premier ministre. Il s'ensuivit une discussion à laquelle prirent part MM. Gouin, Tellier, Taschereau, *Prevost, Kelly, Bérubé, Galipault,* Lavergne, Francoeur, Cousineau, MacKenzie.

On prend le vote: 48 à 16.

M. Tellier demande que son nom soit rayé de la liste des membres du comité. Il boude. — Mais le comité reste constitué tel quel, en attendant.

Et la chambre s'ajourne au mardi, 27 janvier, alors que MacNab et Nichols, les accusateurs, comparaîtront à la barre de la chambre.

* * *

A la Barre de la Chambre.—Sur l'ordre du président (l'orateur) de l'Assemblée Législative, les nommés MacNab et Nichols, propriétaire et rédacteur du "Daily Mail" sont amenés à la barre de la chambre pour répondre aux questions qui leur seront posées. On les livra pour ainsi dire à la discrétion, aux mains de MM. Lavergne et Prevost, les deux députés qui avaient réclamé cette procédure.

L'interrogatoire a été long. En résumé, voici leurs réponses aux diverses questions: M. Mousseau, député de Soulanges, est le seul membre de cette assemblée que nous ayons jamais eu l'intention d'accuser, il n'y en a pas d'autres, absolument pas d'autres. — Nous assumons la responsabilité des écrits parus dans notre journal, mais nous n'en sommes pas les auteurs, ne les ayant pas rédigés; on nous les a passés et nous les avons acceptés, les croyant véridiques. — Nous tenons nos renseignements d'un M. Edward Beck, employé du "Herald", et de deux détectives américains employés par M. Beck; nous ne connaissons rien personnellement, mais nous nous croyons en mesure de prouver nos accusations contre trois membres de la législature, dont deux conseillers législatifs et un seul député qui est M. Mousseau. — Quant à répéter devant cette chambre ce que nous avons affirmé dans notre journal, à savoir que le bill No 158, tel qu'adopté par la législature, est subversif et contraire à l'intérêt public, il nous faudrait, avant de répondre, en prendre connaissance et l'étudier, ce qui demande un certain temps.

* * *

Déception. — Qui pourrait peindre la déception, le désappointement, la colère de MM. Lavergne et Prevost, ainsi que de certains spectateurs des galeries qui s'étaient rendus dans l'espérance d'entendre des révélations beaucoup plus scabreuses, beaucoup plus compromettantes, beaucoup plus scandaleuses?

Lavergne et Prevost eurent beau questionner et questionner encore, re-questionner et re-questionner encore, ils ne purent obtenir d'autre réponse que celle-ci: M. Mousseau est le seul député que nous avons prétendu accuser et pouvons encore accuser..

—Mais il y en a d'autres?—Non.

—Oui, il y en d'autres, nommez-les?—Il n'y en a pas d'autres?

—N'avez-vous pas dit dans votre papier que d'autres noms suivraient celui de M. Mousseau?—Non, nous avons voulu dire que d'autres révélations suivraient; il s'est glissé des fautes de phraséologie dans l'impression de notre journal.

—Mais n'avez-vous pas mentionné, sans les nommer, laissant leurs noms en blanc, sept autres membres de la législature comme ayant reçu de l'argent pour de la législation qui, à sa face même, est subversive à l'intérêt public?—Oui, mais ce ne sont pas des membres de l'assemblée législative: car la législature se compose aussi du conseil législatif.

C'est alors que M. Lavergne exaspéré fait remarquer combien l'attitude des accusateurs à la barre diffère de l'attitude de leur journal qui a traîné pendant toute une semaine la réputation de toute l'assemblée législative. "C'est changé maintenant, dit-il, tout disparaît. Ces messieurs se réfugient dans le Conseil Législatif." Et il insiste pour avoir le nom des sept conseillers en question.

Mais il ne peut obtenir que le nom des conseillers Devarennes et Gillman comme étant ceux mentionnés par M. Mousseau aux détectives américains. Quant à eux, les journalistes du "Mail" n'en savent rien personnellement.

Comme il en fallait finir les deux journalistes sont assignés à comparaître le lendemain, à onze heures, devant le comité d'en-

C'est alors que [illegible] son refus de faire partie de ce comité; et la chambre s'ajourne.

* * *

Au Conseil Législatif.—Le Conseil Législatif avait déjà constitué son comité d'enquête pour s'occuper des accusations du "Daily Mail" contre les hons. conseillers Bérard et Bergevin. Le 28 janvier, il y fut en outre decidé de citer les journalistes Nichols et MacNab à la barre du Conseil ce même jour, à 8 h. du soir, à cause des insinuations faites par eux, la veille, à la barre de l'autre Chambre, contre deux autres hons. consillers, MM. Devarennes et Gillman. Ces deux derniers, en cette même séance, firent inscrire au procès-verbal des délibérations leur énergique protestation contre les insinuations calomniatrices dont ils étaient injustement l'objet.

En réponse aux questions posées, lors de cette seconde comparution, les accusateurs déclarèrent assumer la responsabilité des accusations proférées dans leur journal contre les seuls hons. conseillers Bérard et Bergevin, quoique n'en étant pas les auteurs. Quant aux insinuations contre MM. Devarennes et Gillman ils refusèrent énergiquement et obstinément d'en prendre la responsabilité qu'ils attribuèrent à M. Mousseau.

En troisième lieu, ils déclarèrent n'avoir d'accusation à porter ni d'insinuation à mentionner contre nul autre des honorables membres du Conseil Législatif.

Enfin ils refusèrent de substantier leurs racontars dans le "Daily Mail" au sujet des sept autres conseillers législatifs mentionnés comme ayant reçu des pots-de-vin.

La foule, qui encombrait les galeries, se mit alors à applaudir les honorables Devarennes et Gillman.

Puis il fut ordonné à MM. Nicholls et MacNab d'avoir à comparaître devant le comité d'enquête du Conseil Législatif vendredi, le 30 janvier, à 10 h. 30 du matin.

* * *

Les journaux, tant conservateurs que libéraux, qui ont longuement rendu compte de ces délibérations et de ces comparutions; sont loin d'être favorables aux deux compères Nichols et MacNab, mais pour des motifs différents.

L'un de ces journaux surtout, "La Patrie," de Montréal, ne peut réussir à dissimuler son désappointement. Son récit des "séances dramatiques" du 27 janvier est surmonté d'une multiplicité de gros titres étagés, parmi lesquels je note les deux suivants: **La foule est déçue. — "On croyait que MM. Nichols et MacNab accuseraient d'autres députés mais ils affirment que M. J. O. Mousseau est le seul qui a reçu de l'argent."**

Eh! oui, seulement qu'un seul député canadien-français accusé de péculat, voilà le désespoir du journal des MM. Tarte.

Quant à la **foule,** plus patriotique et plus décente, elle n'est déçue du tout. C'est "La Patrie" qui est déçue; ça perce malgré elle.

* * *

A moins d'empêchements imprévus, je me propose de tenir les lecteurs du Courrier de l'Ouest au courant de la fameuse affaire, de semaine en semaine, si ça leur plaît. Autrement, non.,

FRANÇOIS.

Les progrès de l'Eglise catholique dans l'Ouest

PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE ST-BONIFACE

RECENSEMENT DE 1901

Diocèses	Popul. totale	Catholique	Française
St-Boniface			
St-Albert			
Prince Albert	505,591	78,213	39,936
V. A. Athabaska McKenzie....			
New-Westminster ...	127,771	26,997	4,357
Victoria, Ile Vancouver	50,886	6,642	746
Totaux	684,618	111,852	45,039

RECENSEMENT DE 1911

St-Boniface	466,464	76.982	32,529
P. Albert et Régina	492,432	90,092	23,251
V. A. de Keewatin	13,864	3,539	400
Totaux	972,760	170,613	56,180

Ajouter aux Français les chiffres suivants : Belges, 3,991; Italiens, 12,282; Polonais, 16,095; Indiens, 10,139; Allemands 29,000. Total : 71,507; restent 43,000 Ruthènes et Anglais.

Nota. — Ces chiffres ne sont qu'approximatifs parce que les détails sur la population du diocèse de Prince Albert nous manquent.

PROVINCE ECCLESIASTIQUE D'EDMONTON

RECENSEMENT DE 1911

Diocèse	Popul. totale	Catholique	Française
Edmonton	209,051	39,899	15,385
Calgary	165,612	22,294	4,440
V. A. d.Athabaska	6,300	6,100	100
V. A. McKenzie	0,000 ?	?	?
Totaux	380,963	68,293	19,925

Ajouter aux catholiques français: Anglais, 14,000; Allemands, 4,000; d'autres langues, 13,000; Italiens, 10,000. Total : 41,000.

Ces chiffres n'ont qu'une valeur approximative. vu qu'ils proviennent de documents privés et que la population du Vicariat de MacKenzie nous est inconnue.

PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE VANCOUVER

Vancouver	286,735	46,289	7,394
Victoria	78,259	7,941	1,068
Préf. A. du Yukon	35,998	6,016	927
Totaux	400,992	60,246	9,389

Restent 50,857 catholiques: Italiens, 9.982; Belges. 956; Indiens, 20,000 environ; Polonais, 507; Ruthènes, Anglais, 19,857.



AVIS AUX INGENIEURS-MECANICIENS

Avis est par les présentes donné que des exament seront tenus. aux lieux et dates ci-après, par David Fraser, inspecteur dûment nommé des chaudières à vapeur, pour la province d'Alberta:

Edmonton Sud, 1er samedi de chaque mois, Salle Orange.

Ft. Saskatchewan, 2 mars, Salle d'échantillons. Hôtel Queen.

Tofield, 9 mars, Hôtel Alexandra.

Morinville, 25 mars, Hôtel Morinville.

à 9 heures du matin, dans le but de donner aux ingénieurs-mécaniciens et aux apprentis l'occasion de se qualifier pour l'obtention de certificats sous l'autorité de "The Boilers Act," 1812.

Les personnes, non encore enregistrées dans la Province, qui désirent des formules de demandes. peuvent les obtenir en s'adressant au Département, ou au susdit inspecteur, et telles formules devront être proprement remplies, attestées et certifiées par devant un commissaire ou un juge de paix avant qu'un examen soit accordé.

JOHN STOCKS,
Député-Ministre.

Département des Travaux Publics
Edmonton, Alta.

STE-LINA, Alta

Le froid est très vif depuis quelques jours dans notre région; à la fin du mois dernier la température est tombée à 47 degrés au-dessous de zéro; nous avons de la neige en abondance; par bonheur le bois ne manque pas dans les environs et l'on peut se chauffer à sa volonté.

Chaque jour de nombreux traineaux passent ici,chargés de poisson venant du Lac à la Truite où la pêche est extrêmement abondante.

Nous apprenons avec plaisir que des amis de l'Est se proposent de venir s'établir ici au printemps; leur intention est d'établir une maison de pension pour donner asile aux voyageurs toujours de plus en plus nombreux sur le che-

Le mois dernier avaient lieu les funérailles de Mme Albert Auclair; le cortège funèbre était formé de trente-cinq voitures, c'est dire que toute la population canadienne-française des environs avait tenu à venir rendre les derniers hommages à la regrettée défunte.

Le choeur de chant exécuta parfaitement la 'messe des morts' sous la direction de M. Léger Roy.

Mme Auclair laisse un mari et sept enfants, dont six filles et un fils.

M. Joseph Bourgault vient d'ouvrir un magasin général dans l'ancien local de M. Léger Roy. Nous lui souhaitons bon succès.

M. Delphis Poirier est parti, avec toute sa famille, pour aller demeurer à Rivière-qui Barre, Alta.

de se marier.

Fidèle à sa résolution, M. F. Poirier nous est revenu accompagné d'une charmante compatriote de l'Est. Un bon nombre des amis du nouveau marié étaient allés attendre à la gare le jeune couple et lui firent un accueil chaleureux. Dimanche tous les Canadiens-français de Chauvin étaient invités à se rendre chez M. André Poirier, père du marié, dans le but de fêter le mariage de son fils. Ce fut une agréable soirée de chants, parties de cartes; à minuit un excellent goûter fut servi, après quoi l'on organisa un bal impromptu. On ne se sépara qu'à une heure avancée du matin, chacun emportant le plus agréable souvenir de cette fête.

un bébé d'une dizaine de mois.

L'enfant est mort d'une inflammation de poumons, après avoir cruellement souffert durant 15 jours.

La science, l'habilité et le dévouement du docteur Hamilton, nouvellement arrivé dans la paroisse, furent impuissants à enrayer le mal.

L'enterrement eut lieu mardi, le 3 du courant, à 3 h. de l'après-midi. Le tiers de la population de Beaumont était présent aux funérailles.

La cérémonie, comme toutes les cérémonies du culte catholique d'ailleurs, fut imposante. L'autel était richement et artistiquement décoré pour la circonstance et un magnifique catafalque entouré de fleurs artificielles et naturelles. Après le chant ordinaire des psaumes des anges, le curé, M. J. E. Ouellette rappela aux fidèles que c'était ce jour là, la fête de St-Blaise, et qu'à cette occasion l'église avait l'habitude de faire une cérémonie, la bénédiction de la gorge. Il rappela en quelques mots l'origine de cette cérémonie faisant pour cela le panégyrique du saint dont on célébrait la fête,et invita les gens à venir tous après l'enterrement dans l'église pour recevoir cette bénédiction, ce que tous firent avec la plus grande piété.

TESTIS

VENTE DE LIQUIDATION
SENSATIONNELLE

PEU D'ARGENT SUFFIT A ACHETER BEAUCOUP DE CHOSES ICI. LA FOULE LE PROUVE

LIQUIDEZ! LIQUIDEZ! TELS SONT NOS ORDRES IMPERATIFS

Samedi dernier, jour de l'ouverture de cette grande vente, des centaines de personnes ont enfin appris ce que c'est que de véritables occasions; jamais encore on avait pu réaliser sur des achats d'articles indispensables d'aussi importantes économies. Vous ne sauriez imaginer ce que vous pouvez acheter ici avec un peu d'argent; car tout doit être sacrifiié sans égard au prix d'achat. Notre seul désir est de liquider nos marchandises. Le jour de l'ouverture les clients achetaient les couvertures par demi douzaine, les complets par deux ou trois; les prix étaient tellement bas que personne ne pouvait s'empêcher d'acheteh. Votre temps et votre argent seront utilement employés ici; ne regardez pas à prendre le tramway pour venir. Rappelez-vous que cette vente ne durera que quinze jours à partir du 31 Janvier; durant ce temps nous devons liquider toutes nos marchandises; aucun article n'est démodé; le stock tout entier date de l'automne dernier.

A. BRIERE -- North Edmonton -- MAGASIN A RAYONS

EN FACE LES ABATTOIRS SWIFT, AU TERMINUS DES TRAMWAYS

LES PRIX ONT ETE REDUIT CONSIDERABLEMENT POUR ASSURER UNE LIQUIDATION COMPLETE ET RAPIDE. VENEZ! . . . ECONOMISEZ.

QUELQUES PRIX DANS L'EPICERIE

Savons "Fairy" à 5c pièce. Prix de vente **2 1-2c.**

Sardines du Nouveau-Brunswick, 10c la boite. Prix de vente, **6 pour 25c.**

Maïs, pois et tomates, la boîte, 15c. Prix de vente, **10c.**

Confiture "Shirrifs," le pot de 2 livres 50c. Prix de vente, **35c.**

Confiture "Banner" sceau de 60c. 5 livres. Prix de vente, **45c.**

Marchandises fraiches ou conserves doivent être toutes liquidées.

CHAPEAUX DE $2.50 POUR HOMMES, 75c.

Chapeaux à $2.50, pour hommes—Tous modèles et couleurs, au choix, toutes grandeurs. **75c**

PALETOTS DOUBLES DE PEAU DE MOUTON

Paletots doublés de peau de mouton à $7.—Col de fourrure, devant doublé ,modèles divers à choisir. Prix de liquidation. **$3.95**

Paletots doublés de peau de mouton, à $5 et $6.—Tous modèles, velours, toile et cuir . . . . **.$3 45**

Paletots doublés de peau de mouton, à $8.—Velours excellent, excellente confection. Prix . . . . . . **.$4.95**

Paletots de peau de mouton, de $9 et $9.50. tissu anglais, très épais. Prix. **$5.45**

"Overalls" K. O. R., de $1, pour . . **50c**

Chemises de travail, à 75c et 85c, . . **.50c**

Epaisses chemises "Jersey" à $1 et $1.25, pour. **70c**

Chemises de laine K. O. R., à $2.00, pour. . . . . **.$1.25**

Bretelles "Président," à 50c,toutes couleurs **20c**

Sous-vêtements de laine, à 65c et 75c, pour. **40c**

Sous-vêtements à côtes, à $1 et $1.25, pour. . . . . **.75c**

Sous-vêtements à côtes Penman,à $1.25 pour **45c**

Chemises de fantaisie à $1.25, au choix, pour. **55c**

Bas fantaisie "Lisle," de 50c, pour **20c**

Bas de laine, qualité moyenne à 25c, pour. **12 1-2c**

Bas de coton noir, à 25c, pour. . . **10c**

Bas de pure laine noire, a 50c, pour **20c**

Cravates pour hommes, 50c, au choix, pour . . . . **.25c**

Mouchoirs bleus et rouges, à 10c et 15c, pour. **5c**

Bas de laine très épais, de 50c, pour **30c**

COMPLETS ET PARDESSUS POUR HOMMES A DES PRIX BATTANT LE RECORD DE BON MARCHE

Vous n'avez plus d'excuse d'être mal mis, car au prix de notre liquidation tout homme devrait posséder plusieurs complets et pardessus. Habillez-vous éléamment et ayez l'apparence d'hommes prospères. Vous ne retrouverez jamais une occasion semblable d'acheter des complets à la dernière mode aux prix les plus réduits. Toutes couleurs et toutes qualités d'étoffes. Faites vos achats tandis que nous liquidons de superbes vêtements à des prix inférieurs au coût de l'étoffe.

QUELQUES COMPLETS

Nos complets vendus jusqu'à $17.50, et constituant un assortiment remarquable, seront liquidés à . **$8.75**

Excellents complets de serge anglaise bleue à $20.00.—Modèles à trois boutons, belle doublure, ne se déformant pas. Tout laine, dernier modèle. Prix.. . . . . **.$9.25**

Complets jusqu'à $22.50—Lainages de fantaisie, plusieurs couleurs, derniers modèles, nous n'avons pas toutes les tailles dans chaque modèle. Prix. **$10.75**

Complets de serge bleue de $25.00 et $27.50—Complets de lainage de tous genres, à rayures et couleurs unies. Toutes grandeurs. Prix de liquidation. **$14.75**

PARDESSUS DE $20 POUR $9.25

Derniers modèles, dos droits et à ceinture, cols transformables, mode élégante, tissu tout laine, les meilleurs pardessus à $20 à Edmonton. Prix de liquidation. . . **$9.25**

PARDESSUS DE $18 POUR $8.75

Pardessus, tissus de toutes couleurs, toutes grandeurs. Au choix **$8.75**

PARDESSUS, VERITABLE TISSU CASTOR, DE $40, POUR $19.55

Pardessus, doublés de caracul, col loutre, très bonne confection; il ne nous reste plus que quatre pardessus de ce genre. Au choix . **$19.55**

PARDESSUS DE SOURRURE DE $30.00 POUR $16.25

Col de loutre, doublure imitation astrakan, excellente confection. Au choix. . . . . **.$16.25**

EXCELLENTES OURRURES DE CHE-
EXCELLENTES FOURRURES DE CHEVRE DE $30, POUR $17.50

Doublés de chèvre noire et grise, toutes grandeurs. Moins cher que le prix des manufactures. Prix de liquidation. . . . . **.$17.50**

AVIS SPECIAL

Un sacrifice spécial des prix aura lieu cette semaine; tous sont invités à venir profiter d'occasions sans pareille. Ayant en vue de liquider notre stock tout entier nous n'accorderons aucune considération au prix coûtant. Ce que nous désirons est réaliser de l'argent comptant avec nos marchandises.

Aucun article ne sera vendu à crédit. Tout sera vendu au comptant.

CHAUSSURES A PRIX REDUIT

Chaussures de feutre pour hommes et femmes; prix rég. $2.25. Semelles souples et dures. Prix spécial **65c**

Chaussures élégantes pour femmes, de $2.50 et $2.75, pour **$1.65**

Chaussures pour femmes, $3.00 et $3.50 pour. . . . . **.$2.15**

Chaussures de travail pour hommes, $3.50 et $3.75, ... **$2.35**

Chaussures de $3.50 et $.400,pour **$2.65**

Chaussures de villes, $5.50 et $6. Tous modèles et tous cuirs, pour. **$3.95**

CHAPEAUX DE $3.50 POUR HOMMES, $1.50

Vous ne retrouverez jamais une occasion semblable. Formes nouvelles de l'automne. . . . . **.$1.50**

GANTELETS, MITAINES ET GANTS

Gants et mitaines de laine à 50c la pre. Toutes couleurs et tous modèles. Liquidation complète, la pre, . **20c**

Mitaines de cuir à 60c et 65c. Tous genrs. Votre choix à . . . . **.40c**

Gants et mitaines valant jusqu'à $1.00. —Toutes couleurs et toutes grandeurs. La paire. **60c**

Gants à revers, gantelets, de $1.25 et $1.35. La paire. . . . . **.75c**

Serviettes de toile blanche de 25c, **12½c**

Serviettes, toutes couleurs, de 20c. **10c**

Flanellette, toutes couleurs, la verge, 15c, pour. **10c**

Dessus de lit, jusqu'à $2, au choix **$1.15**

Couvertures "Llama," de $1.75, au choix. **$1.10**

Couvertures "Llama," de $2.25, au choix. **$1.35**

Couvertures tout laine, de $2.50 et $2.75 au choix. **$1.55**

Couvertures tout laine, toutes couleurs, $3.50, au choix. **$1.85**

Couvertures blanches, belle laine, $6, au choix **$3.70**

Edredons jusqu'à $3, toutes couleurs, au choix. **$1.25**

Oreillers de $1.00, au choix, ... **65c**

Oreillers de $1.00, toutes couleurs, au choix. **85c**

Sommiers de lits, $5 et $5.50, au choix . . **$3.25.**

Matelas, toutes couleurs, $4, pour **$2.75**

Matelas, qualité extra de $6.50. Au choix **$4.25**

Poêles et fournaises "Capital" et "Finlay" au-dessous du prix du gros.

à

L'ENCAN

A la ferme de

Mme Mary BOKENFOHR

Jeudi 19 Février 1914

Quart de section: N. E. 5-55-25; 6 milles au nord et 1 mille à l'ouest de St-Albert, auprès de la station Vollmer. J'offrirai en vente, à 11 h. 30 précises les animaux et outils décrits ci-après:

CHEVAUX

Jument percheronne, brune, de 5 ans, poids 1600 livres, pleine, bonne travailleuse.
Jument percheronne, grise, de 9 ans, poids 1550 livres; pleine, bonne travailleuse.
Jument percheronne, grise, de 6 ans, poids 1450 livres; pleine, bonne travailleuse.
Jument percheronne, blanche, de 1250 livres; pleine, bonne travailleuse.
Jument percheronne, gris fer, de 1450 livres, pleine, bonne travailleuse.
Jument Clydesdale, baie, de 1450 livres, très robuste, bonne travailleuse.
Jument, gris fer. 3 ans, pleine, bonne travailleuse.
Jument baie, de 3 ans, provenant d'étalon belge enregistré, de 1900 livres.
Jument baie foncé, robuste, 3 ans, provenant d'étalon belge enregistré, de 1900 livres.
Jument non dressée, de 2 ans, gris fer.
Jument, non dressée, de 2 ans, brun foncé.
Cheval de 9 ans, bai, 1250, très bon travailleur.
Cheval bai de 4 ans, robuste, 1300 livres, très bon travailleur.
Cheval de 3 ans, brun foncé, en pleine croissance, non dressé.
Poulain de 2 ans, brun foncé, robuste, non dressé.
Etalon de 2 ans, gris fer, animal promettant de devenir superbe, provenant d'une jument percheronne.
Paire de beaux ponies pour voiture légère, 4 et 5 ans, 800 à 900 livres.
Deux jeunes poulains.

Etalon Enregistré

Nous offrons en vente (à une mise à prix raisonnable) l'étalon belge enregistré "Chestnut", dont provienent nos juments mises en vente. Cet étalon acclimaté et ayant fait ses preuves est un animal de prix; il est très doux au harnais; les papiers d'enregistrement de cet étalon seront entre les mains de l'encanteur, le jour de la vente.

Bêtes à cornes

15 vaches laitières, toutes de race, quelques-unes seront fraiches de lait, le jour de la vente.
5 génisses, de trois ans, toutes pleines.
2 génisses, de deux ans; 2 bouvillons de 3 ans; 7 jeunes boeufs de 2 ans; 11 veaux d'un an; 1 taureau Shorthorn de 4 ans, très bon reproducteur.

Porcs

12 truies, toutes provenant d'un reproducteur Berkshire, enregistré.
9 porcs à l'engrais, de grosseur variée.

Volaille

90 poules mélangées.

Outils et Voitures

1 wagon complet "Woodstock" de 2 p. 1-2.
1 wagon complet "Bain" de 2 p.
2 traineaux, de 2 p. 1-2, presque neufs, 1 Watson et 1 Deere.
Moissonneuse "Deering" de 6 pieds, en bon état.
Moissonneuse "Frost & Wood" de 6 pieds, en bon état.
Faucheuse "Frost & Wood" de 5 pieds, en bon état.
Rateau à foin "Deering" de 10 pieds, état neuf.
Charrue "Oliver" de 12 pouces, état neuf.
Charrue "John Deere" de 14 pouces, état neuf.
2 charrues à défricher, de 16 pouces.
1 charrue "P. O." combinaison, sulky de 16 pouces.
1 charrue à défricher de 14 pouces, bon état.
1 semoir "Massey-Harris", 19 semelles, pouvant semer mil.
2 disques-herses "Frost & Wood" en bon état.
1 vannoir "Chatham", bon état.
2 réservoirs à grains.
2 "racks" à foin.
1 écrémeuse "Empire," bon état.

Harnais

4 attelages doubles, en bon état.

Grains et Foin

Environ 500 minots d'avoine de semence, No 1.
Environ 300 minots d'orge.

Nous avons 2500 minots d'avoine pour animaux ainsi qu'une quantité de foin (une certaine quantité en sera vendue).

Divers

Important assortiment d'articles divers, nécessaires pour l'exploitation d'une ferme de 640 acres, tels que pelles, fourches, sacs, chaînes, fer de toutes sortes, 50 piquets d'épinette rouge, etc.

REPAS GRATUIT A MIDI

CONDITIONS: Toutes sommes de $20 ou moins, comptant. Audessus de ce montant on accordera un crédit de 12 mois aux acheteurs pouvant fournir des "lien notes" endossées portant intérêt à 8 pour cent. Rien ne pourra être enlevé avant que les conditions de la vente soient remplies. Des conditions spéciales pour la vente de l'étalon seront annoncées lors de l'encan.

G. Moris
Clerc

C. H. Webber
Encanteur

Les débutants de l'industrie avicole ont tendance naturelle à vouloir atteindre le haut de l'échelle d'un seul bond et tout de suite. Erreur!

Ils ne voient pas généralement pourquoi ils ne pourraient pas en retirer de gros profits dès le commencement; raisonnant comme suit: Si cinquante poules rapportent un certain profit, cinq cents poules rapporteront dix fois autant... immanquablement.

Mais il ne faut pas oublier qu'une même personne aura tout le temps voulu pour prendre soin et surveillance de cinquante poules plutôt que de cinq cents, pourra mieux voir à tous leurs besoins et varier leur nourriture avec beaucoup plus de facilité et d'économie. Les déchets de la table seuls sont d'un appoint qui n'est pas à dédaigner dans l'alimentation de cinquante poules et contribuent au succès final mieux que tout le reste, selon toute probabilité.

Si vous avez un sujet malade dans votre petit troupeau vous le distinguerez vite des autres; car vous aurez chaque jour le temps de faire une inspection de ce troupeau; tandis que 500 poules exigeront tout votre temps seulement qu'à leur porter à manger et à boire, à nettoyer leurs quartiers, à vous hâter sans cesse. Vous ne pourrez tout au plus que jeter furtivement, en guise d'inspection, un simple coup d'oeil sur l'ensemble du troupeau.

Un gros troupau nécessite du travail extra, l'emploi d'un ou de plusieurs engagés, ce qui devient une question dans cette industrie. Il sera difficile de trouver un serviteur aussi intéressé que le maître lui-même. L'engagé travaille pour ses gages plutôt que pour le succès de l'affaire.

Morale: Commencez en petit, augmentez graduellement votre stock et arrêtezvous à temps.

S'il vous faut de l'aide, assignez une tâche spéciale à votre servi- ... gérance, la surveillance de la basse-cour. C'est le seul moyen de rendre profitable un poulailler considérable.

CHOIX DES JEUNES PONDEUSES

Il y a un moyen très simple, dicté par la nature, de faire sélection de celles qui seront bonnes pondeuses parmi les poulettes de l'année. Choisissez celles qui, venant à maturité les premières ou de bonne heure, sont en même temps actives, affamées ou gourmandes, vont fourrager le plus au loin, sont les premières à sauter à terre le matin et les dernières à se percher le soir.

Si, l'été prochain, vous avez un nombre de poulettes, disons cinquante, cent ou mille, choisissez-en quelques-unes parmi celles qui auront la crête rouge et se mettront à jacasser ou chanter avant les autres du même âge; tenez-les séparément des autres; et je serai bien surpris si l'expérimentation ne démontre pas que ces poulettes-là pondent deux fois autant que les autres, durant l'hiver, avec exactement le même soin et la même nourriture.

LA POULE VIGOUREUSE

C'est la poule vigoureuse et bien développée qui donnera des oeufs durant l'hiver; la couvée de ses oeufs, au printemps, produira des petits poulets assez forts pour passer à travers la coquille tout seuls et sans l'assistance de personne.

Il y a toujours profit avant les froids de faire un triage de ses poules de manière à ne réserver que les sujets désirables et à se débarrasser des "indésirables" en les engraissant au plus vite pour le marché. Les fainéantes coûtent aussi cher à nourrir que les bonnes pondeuses.

Un coup d'oeil attentif suffit à faire distinguer la poule vigoureuse: elle a un plumage brillant, luisant, lustré; un oeil clair et animé; des mouvements vifs, ... nonchalants, se tiennent généralement couchés dans quelque coin, se perchant durant le jour.

On sait qu'une poule, pour être bonne pondeuse, doit être en état de prendre et de s'assimiler beaucoup de nourriture. Il faut qu'elle ait continuellement dans son organisme tous les éléments essentiels à la production successive des oeufs, de manière que ses organes soient tout le temps tenus à l'ouvre, ayant de quoi élaborer un oeuf après un autre oeuf, sans quoi la ponte s'arrêtera. Elle doit donc offrir, dans son corps, suffisamment développé en longueur et en largeur, assez d'espace pour le développement des organes producteurs.

La poule pondeuse a la crête bien faite et d'un rouge vif, la queue en éventail et bien portée, droite. Telles sont les marques d'un bonne poule.

Chacun comprendra alors combien il est essentiel d'entretenir ses poules dans cet état de vigueur et de santé. Pour cela il leur faut de l'exercice; car l'exercice donne et conserve la vigueur. Procurez-leur de l'exercice dès qu'elles sont renfermées.

Cependant, bien que l'exercice leur soit nécessaire, elles n'en prendront pas d'elles-mêmes, à moins d'y être encouragées en quelque sorte. Donnez-leur du travail; et le travail naturel d'une poule, c'est de gratter. Mais elle ne grattera pas pour le seul passe-temps de gratter sans avoir de quoi gratter. Pas si bête!

Le meilleur moyen est de leur procurer une place à gratter. Répandez-leur du grain sur le plancher du poulailler en le recouvrant d'une litière de paille nette; ou encore jetez le grain à la volée sur la paille que vous remuerez ensuite afin que le grain ne reste pas à la surface.

Outre cela, que le poulailler soit suffisamment chaud, confortable, bien aéré mais sans courant d'air, propre, exempt d'infection et de vermine. Pas de maladie, non plus.

Pas d'humidité dans le poulailler, mais du soleil et de la lumière

LE REVEIL AVICOLE

En dépit de l'adage "bis repetita"... etc., je n'aime pas à me répéter, et les lecteurs aiment peut-être encore moins ça!...

Toutefois je crois désirable et opportun de rééditer ici les lignes suivantes, écrites il y a quelques années, mais qui malheureusement sont encore de toute actualité.

A bon entendeur, salut!

"Tout doux, tout doux!"

"Le réveil avicole engendre naturellement des enthousiasmes, des engoûments qu'il faut parfois modérer. Ainsi un marchand à l'aise, fatigué du commerce, m'écrit qu'il a lu des articles avicoles, qu'il n'a pas d'expérience dans l'industrie, mais qu'elle lui plaît beaucoup et qu'il abandonne incessamment le commerce pour monter une installation capable d'élever dès cette année 3,000 poules. Il va étudier l'industrie dans les livres et diriger lui-même des employés quelconques,..."

"Ce Monsieur n'a pas tenu compte alors de ce que je disais il y a à peine un mois, à propos de ces novices qui se lancent du coup à pleines voiles vers le port convoité des gros, rapides et retentissants succès."

"Marchand à l'aise, mon ami, faites attention! Il y a des écueils à éviter, et si vous chargez trop votre barque au début elle pourrait bien s'y briser, sombrer même là où une plus légère nacelle, conduite par une main expérimentée, n'en continuerait pas moins sa marche paisible et sûre vers le port.

"Apprenez d'abord à manier une rame et à diriger un canot avant de diriger un transatlantique." (Aujourd'hui on dirait un dreadnought).

"A mon avis l'exploitation de la volaille est à l'heure qu'il est la plus rémunératrice de toutes les industries de la ferme, mais en- ... conclusions irréfléchies, exagérées, auxquelles en arrivent si facilement certains profanes, me rappellent une anecdote du genre dont une jeune Américaine fut l'héroïne.

"Fillette de 16 ans, elle avait déjà envie de se marier et en sollicitait l'autorisation de son père. Le papa, ébahi, de s'écrier: "Te marier!... à ton âge, et avec ce jeune gandin que j'ai vu l'autre jour, qui n'a pas le sou... et toi non plus"....

—Oui, mais j'ai un incubateur et une poule...

—La belle affaire! Ça vaut $15, et la poule $1.

—Mais cette poule pond 200 oeufs et ces 200 oeufs l'automne prochain me donneront 200 poulets et poulettes. j'échangerai avec les voisins tous les poulets pour des poulettes, ce qui, avec la vieille poule, me fera un troupeau de 201 poules. Avec cela dans trois ans je serai huit fois millionnaire, mais si vous voulez me laisser marier je vous donnerai les huit millions et il me restera encore plus de $100,000.

Explique donc cela?

Bien, la seconde année ces 201 poules produiront encore chacune 200 autres poulets, ce qui me donnera à l'automne 40,200 poules, soit 40,401 avec les vieilles. La troisième année, toujours à 200 oeufs par poules, j'aurai 8,080,200 volailles nouvelles, qui avec les vieilles (40,402) formeront un total de $8,120,602, puisque chaque poule vaut $1.00.

—Voulez-vous papa?

"L'histoire ne dit pas si le mariage eut lieu le lendemain..."

Quand les filles sont mariées....

Pendant que nous y sommes, signalons encore une autre tendance regrettable. Elle a déjà fait assez de victimes dans la province pour qu'on en parle.

Voici. Après avoir lu un article avicole quelconque ou reçu les conseils d'un amateur ou d'un prétendu connaisseur encore plus quelconque, il est des gens qui entreprennent — et malheureusement finissent — la construction d'un bâtiment dispendieux. Dès le ... cause, on recourt alors à un expert. (C'est par là qu'on aurait dû commencer) L'expert trouve le bâtiment mal orienté ou mal aménagé. Mais il en coûte quelquefois fort cher pour changer l'orientation d'un tel édifice ou en modifier radicalement l'aménagement intérieur.

Je sais dans la province plus d'une de ces constructions qui a coûté plus d'un millier de dollars et dont l'orientation est exécrable, inepte. Le soleil ne pénètre dans le bâtiment qu'une petite heure le matin et une heure encore plus courte le soir. Tout l'hiver les troupeaux ne reçoivent que les faibles rayons du soleil levant, plus les dernières lueurs du soleil couchant, cela à cause de l'orientation vicieuse. Et le bâtiment, qui peut loger 500 poules a coûté $800.00. Il en coûterait encore $400 pour le défaire et le refaire de manière à l'orienter comme il doit l'être, c'est-à-dire de manière à ce que le soleil y pénètre toute la journée.

Pourquoi n'avez-vous pas demandé un expert avant de construire, remarquai-je un jour à la dame toute désolée qui me faisait visiter un tel établissement?

Elle répondit: "Nous n'en connaissons pas... On sait bien, c'est toujours quand les filles sont mariées qu'on trouve des gendres!..."

Fallait pas tant vous presser de marier vos filles... pardon, de construire votre poulailler... Surtout il ne fallait pas entreprendre la construction avant d'avoir trouvé, pour vous diriger, quelqu'un qui s'y entend.

Pas nouveau

Les éleveurs qui vers la fin de l'été et tout l'automne ont des cochets et des poulettes à vendre ont beau annoncer et annoncer, les demandes, à cette saison, sont toujours lentes à se produire. Mais l'hiver est à peine commencé que d'un peu partout on se lamente pour se procurer de ces reproducteurs—devenus encore plus chers. Le prix extraordinairement élevé des oeufs cet hiver a eu pour effet d'acroître encore ces demandes tardives. Le seul endroit que je sache où l'on puisse encore se procurer en quantités un peu considérables de tels sujets c'est à la ... automne dans nos demandes de troupeaux, pour donner de bonne heure, pour donner "tout de suite," pour donner "aujourd'hui même" nos commandes d'oeufs pour l'incubation. Ces oeufs, le printemps prochain, seront encore rares. Heureux les sages qui donnent leur commande dès aujourd'hui!

Journal d'Agriculture et d'H. de Québec.

Comment former une société coopérative agricole

Pour former une Société Coopérative Agricole, il faut d'abord réunir quelques gens de bonne volonté, intelligents, actifs, dévoués; ils seront les fondateurs de la Coopérative.

Dans une paroisse, ce premier groupe est ordinairement facile à former. L'hiver surtout, le cultivateur répond volontiers à une convocation. Si dans la paroisse il existe déjà un groupement d'hommes associés pour une oeuvre quelconque, ou des jeunes gens faisant partie de cercles d'études, on y trouvera facilement des meneurs pour entraîner les autres.

Dans ces réunions préliminaires, quelqu'un, ordinairement le curé de la paroisse, expose la nécessité et les avantages de la coopération, les services que peut rendre une Société Coopérative; il fait connaître ce qui a été fait ailleurs, dans les paroisses voisines. On communique la Loi des Sociétés Coopératives dans la province de Québec, on la discute. Souvent la Coopérative de la paroisse voisine enverra un de ses membres qui pourra fournir de précieux renseignements. Enfin, le Département de l'Agriculture enverra, si on lui demande, et s'il le peut, un orateur pour répondre aux objections. Tous ces détails supposent que l'organisation se fait dans la paroisse.

De fait, l'expérience a démontré que pour être efficace, la Société Coopérative Agricole doit être paroissiale.

La paroisse est une sorte de famille où tous les membres se connaissent, vivent de la même vie, ont des caractères plus ou moins

Suite à la page 7

La Politique Fédérale

(du point de vue libéral)

M. Borden et son entourage de ministres n'ont pas le temps de s'occuper d'un vil peuple aussi incapable que M. Borden lui-même de vivre sans manger. M. Borden n'a pas le temps de penser à la misérable populace des consommateurs d'en bas.

Mais M. Borden et ses ministres trouvent tout le temps voulu pour écouter avec patience et bienveillance les plutocrates des étages d'en haut, les MacKenzie et Mann les princes de la haute finance, les fabricants de conserves, les manufacturiers qui lui demandent d'élever le tarif davantage au lieu de l'abaisser.

* * *

A la prochaine élection la caisse électorale du parti tory regorgera d'argent prélevé sur la nourriture du peuple des consommateurs par les barons du "big business".

La nourriture du peuple est taxée au profit des millionnaires.

* * *

Une dépêche de Washington, Etats-Unis, en date du 15 décembre, est venue jeter un jour éclatant sur les effets du nouveau tarif douanier américain, lequel comme tous le savent, a été âboli dans certains cas et considérablement abaissé dans d'autres cas. Le coût de l'alimentation a diminué aux Etats-Unis.

Tous les sophismes de M. Borden ne pourront oblitérer ce fait.

L'argument est d'autant plus irrésistible que la dépêche susdite provient d'une source non politique et qu'elle a paru dans tous les journaux canadiens, conservateurs et libéraux.

* * *

A qui fera-t-on croire que la nourriture **taxée ne coûte pas plus cher que la nourriture en franchise,** ou la nourriture non taxée, "free food" comme ils disent en anglais ?

* * *

Le nouveau tarif américain abaisse le coût de la viande aux Etats-Unis.

La dépêche citée plus haut nous apprend que le gouvernement des Etats a pu acheter du boeuf à meilleur marché pour son armée, grâce à son nouveau tarif qui admet la viande en franchise.

Avant le tarif Underwood, les "packers" américains, les plutocrates de par là, étaient maîtres de la situation, grâce au régime protectionniste qui révissait alors; et ils en profitaient pour approvisionner l'armée en vendant le plus cher possible. Naturellement, ils en retiraient des bénéfices énormes, extravagants. fous.

Comme au Canada, quoi!

Mais, sous l'empire de nouvelles lois, sous le tarif Underwood, la viande étrangère pouvant être admise aux Etats-Unis, les gens de l'Argentine ont offert leur boeuf et leurs conserves à plus bas prix que les trusts américains et ils se sont ainsi assuré plusieurs contrats pour l'armée des Etats-Unis.

* * *

Patatras! ce fut un coup de foudre pour les gros fabricants américains: mais le gouvernement, lui, eut sa viande à bien meilleur marché, économisant ainsi l'argent du peuple au profit du peuple.

Ce que voyant, les gros trustards américains, ainsi que nous le montre une déclaration officielle, ont commencé immédiatement à réduire leurs prix sur toute la ligne et de façon à soutenir la concurrence avec l'Argentine.

Il en est résulté une économie de plusieurs centaines de milliers de dollars pour le gouvernement et le peuple américains.

* * *

Le secrétaire Daniel, du gouvernement des Etats-Unis, déclare ce qui suit: "Cette économie n'aurait jamais pu être réalisée sous le tarif protectionniste; elle est possible sous le tarif Underwood. qui affranchit la viande des droits de douane".

Si cette abolition des droits est d'une telle conséquence pour les trusts de la viande et si, en quelques semaines seulement, on a vu une économie possible de plusieurs milliers de dollars sur une armée aussi peu nombreuse que celle des Etats-Unis. quelle sera donc l'économie nationale d'un peuple de 100,000,000 de consommateurs de viande ?

Et si l'économie sur le boeuf est déjà si importante, imaginons, si nous le pouvons, ce que sera l'économie du coût général de la vie, quand tous les produits alimentaires seront dégrevés.

! ! $1,040,547 ! !

L'année dernière le Canada a dû importer, de l'étranger, une grande quantité de viande, celle de la volaille comprise, ce qui s'est chiffré dans les $5,338,678. Le droit ou la taxe que le gouvernement a fait payer sur ces importations s'est élevé à plus d'un million de piastres, soit exactement $1,040, 547. N'est-ce pas gigantesque ?

Eh! bien, le consommateur a dû payer cette énorme taxe, en sus du prix normal, avant de pouvoir jouir du privilège de se nourrir de cette alimentation. Triste privilège!

Allez-vous dire qu'on ne paierait pas la viande moins cher, si notre gouvernement, devenant plus humain, cessait d'ajouter la taxe au prix naturel de ce produit?

Toute bouchée de pain ou de viande est taxée, tout ce qui se met sur la table est taxé.

* * *

La politique libérale de l'affranchissement des denrées alimentaires ou de la nourriture fera non seulement disparaître cette taxe, à la bouchée, mais elle ouvrira le marché canadien à la concurrence extérieure. Les "paqueteurs" et trustards canadiens seront alors obligés de faire comme les paqueteurs et trustards américains: abaisser leurs prix afin de conserver leur clientèle.

Le consommateur du Canada aura tout à y gagner. Il paiera moins cher pour le privilège de vivre. Le producteur ou le cultivateur canadien n'y perdra rien. Mais les profits du gros "paqueteur" seront diminués; car la taxe ne profite qu'à lui seul. Il ne sera pas ruiné cependant; ses bénéfices seront encore raisonnables.

Seulement, il ne jouira plus du privilège de manger le monde sous prétexte de lui vendre de quoi manger.

L'abolition des droits sur la nourriture aura pour effet d'arracher les griffes et de limer les dents que le protectionnisme a fait pousser trop longues à nos spéculateurs sans âme. Ils ne pourront dévorer leurs semblables.

* * *

Le peuple y gagnera sur toute ligne à l'adoption de la politique libérale.

Nous et nos enfants avons des estomacs à satisfaire pour vivre et respirer; mais cela devient impossible dès que nos revenus baissent à mesure que le coût de la vie monte.

C'est pourquoi M. Laurier demande en grâce à M. Borden de se joindre à lui pour mettre une fin à cette situation décourageante.

L'URGENCE S'EST EVANOUIE

Le discours du Trône, cette année, ne contenait aucune allusion à l'urgence de M. Borden, ni un traître mot de $35,000,000 qu'il se proposait de donner à l'Amirauté anglaise.

Est-ce à présumer que ce bon M. Borden s'est de lui-même aperçu d'une autre urgence à soigner d'abord, l'urgence financière qui. sous son administration, s'en va clopin clopant? Peut-être.

Il ne s'agit plus d'offrir des millions à la construction de navires de guerre britanniques pour prévenir des dangers imaginaires, mais bien de garder nos $35,000,000 au pays. Nous en avons besoin pour faire face aux difficultés du jour.

Les constructeurs de navires de guerre et le "trust des armements" devront attendre.

UNE BANDE DE FILOUS

Lord Welby, homme d'état britannique. disait il y a quelques jours: "Nous sommes à la merci d'une organisation de filous. Qui sont ces filous? Des politiciens, des généraux, des fabricants d'armes, des journalistes, tous pressés de voir les dépenses augmenter, inventant à qui mieux mieux des épouvantails pour terrifier le public et les ministres de la Couronne.

Lord Welby dit qu'il se souvient de six bruits de guerre auxquels le public s'est laissé prendre, et qui tous avaient été produits sur commande.

Chaque fois la fausseté de ces bruits avait été démontrée. mais cela n'empêchait les gens crédules de se laisser prndre au bruit suivant; et chaque fois il en résultait de prodigieuses dépenses d'armements.

C'est la dernière de ces paniques, faites sur commande, que M. Borden a gobée ou fait semblant de gober tout entière; et depuis lors, pour nous servir des termes de Lord Welby, le Canada a été à la merci d'une organisation de filous.

La bande des filous d'Angleterre a des complices et des représentants au Canada.

On les trouverea parmi nos plutocrates, dans la haute pègre, dans l'aristocratie des parvenus. Ils font partie du big business ou sont à sa remorque.

LE CHOMAGE A L'ORDRE DU JOUR

DES MILLIERS DE SANS TRAVAIL

Pour la première fois depuis la réhabilitation du Canada, sous le tarif Fielding en 1897, et sous la sage administration du gouvernement Laurier, le pays est aux prises avec une crise industrielle, et le chômage forcé qui en résulte. A Toronto, on évalue à 15.000, le nombre des sans travail, et ce rapport est plutôt au dessous de la vérité; quinze mille hommes courent les rues en cherchant du travail, et ce nombre a du encore largement s'augmenter car 2,500 autres ont perdu leur emploi entre le 20 décembre et la nouvelle année. La situation est devenue si grave que le Conseil de Ville a du s'en occuper et que des travaux municipaux ont été entrepris dans l'espoir de venir en aide à ces hommes. Triste retour des choses d'ici bas; c'est la ville conservatrice de Toronto qui souffre le plus de l'imprévoyance d'un gouvernement conservateur.

A Winnipeg, il y aurait, dit-on de 3,000 à 5,000 sans travail, et leur nombre augmente constamment.

A Régina, en Saskatchewan, la situation est devenue si grave que les sans travail ont menacé d'avoir recours à la violence pour attirer l'attention sur leur misérable condition. La police a eu tellement de peine à les maîtriser que des dispositions ont été prises pour faire venir la milice et appliquer la loi martiale en cas d'urgence.

A Montréal toutes les institutions charitables débordent de malheureux et à certains endroits des "boulangeries gratuites" ont été établies. On y a vu par les grands froids des misérables faire la queue à partir de minuit jusqu'aux premières heures du matin pour recevoir un morceau de pain et une tasse de café. Et ce sont des hommes prêts à travailler mais qui ne peuvent trouver de l'emploi.

De toutes les parties du pays nous viennent des rapports sur la misère et le chômage. On ne peut s'empêcher de comparer ces conditions à celles qui régnaient pendant les quinze années de l'administration libérale.

Voudrait-on nous faire croire que les méthodes de ce gouvernement d'extravagance et d'opportunisme ne sont pour rien dans un état de choses si désastreux pour un pays jeune et prospère comme le Canada? Pendant l'administration Laurier, les dépenses nationales ont été maintenues dans des limites raisonnables tandis qu'on employait tout l'argent nécessaire au développement de la nation et que le tarif était judicieusement revisé pour faire face aux conditions nouvelles. Ceci explique la prospérité dont nous avons joui.

Il a suffi de deux années du régime conservateur pour que s'écroule l'édifice de la prospérité nationale, si laborieusement édifiée en quinze années d'administration libérale; les taxes ont été augmentées les dépenses ont doublé et plus que doublé. Partout l'extravagance et la corruption ont régné. Les résultats ne se sont pas fait attendre. Ils étaient inévitables. Le crédit du Canada est en baisse à l'étranger; son commerce a décliné, sa dette a augmenté, les revenus du pays décroissent et la crise financière est telle que le souvenir de ce dûr hiver ne s'effacera pas de sitôt dans la mémoire de ceux qui en ont souffert. Pour beaucoup, ce sera le plus terrible que l'on ait vu depuis 1896.

"Aide-toi dit le proverbe, et le ciel t'aidera". Sous l'administration libérale, le Canada était réellement gouverné; les hommes d'Etat dont Sir Wilfrid Laurier s'était entouré prenaient les mesures nécessaires pour les conditions qui se présentaient. Mais sous le groupe d'opportunistes coalisés qui se range derrière M. Borden, c'est tout le contraire.

Aujourd'hui même au moment où le Parlement s'ouvre de nouveau le Gouvernement est si bien lié pieds et mains par les intérêts industriels qu'il ne peut se préparer à faire subir la moindre réduction au tarif des produits alimentaires qu'il ne peut même faire un semblant d'effort pour réduire la cherté de la vie et donner du travail à ceux qui en demandent.

TRIBUNE AGRICOLE

Suite de la page 6

semblables, des habitudes communes. Avec une circonscription restreinte, le recrutement s'opère plus vite et mieux, la direction est plus efficace, les concours s'obtiennent plus aisément; en un mot, l'oeuvre de formation a plus de chance de réussir.

Puis, comment assister régulièrement aux assemblées de chaque dimanche, si la réunion a lieu dans une paroisse voisine ou même plus éloignée?

Sans doute, puisque la loi laisse toute latitude à cet égard, on tiendra compte des circonstances, des besoins et des ressources de la population; et mieux vaut s'agréger à la Société Coopérative de la paroisse voisine que de rester isolé et privé des avantages de l'association. En général, cependant, la Société Coopérative Agricole doit être paroissiale, et c'est à celle de la paroisse qu'il faut donner son adhésion.

Mais, direz-vous, une petite paroisse ne peut former qu'une petite Coopérative?

Sans doute. Mais cette Coopérative peut devenir forte en se fédérant au Comptoir Coopératif de Montréal. Le Comptoir se chargera de prendre ses intérêts, exercera sur elle une action de direction supérieure et de haut patronage, tout en lui laissant son autonomie et son caractère particulier, suivant les besoins de la paroisse.

P. B.

La coopération entre cultivateurs, voilà le puissant levier qui permettra à la classe agricole d'améliorer son sort et de sortir victorieusement d'une routine ruineuse et décourageante. Cultivateurs, réveillons-nous, organisons-nous, unissons-nous en sociétés coopératives agricoles d'achat et de production. Le producteur y gagnera, l'acheteur y gagnera, et l'accroissement qui en résultera dans les transactions commerciales ne pourra qu'augmenter la prospérité générale du pays.

Journal d'Agriculture et d'H. de Québec.

BUREAU DE JAS. A. MacKINNON, CHAMBRE 706 EDIFICE TEGLER.

Edmonton, Alta, 26 janvier 1914.

Liquidation du fonds de commerce de Samuel J. C. Humeston, insolvable, Edmonton, Alta.

Avis est par ceci donné que ledit insolvable, Samuel J. C. Humeston, qui tenait commerce de peinture et tapisserie, dans la ville d'Edmonton, province d'Alberta, m'a fait remise de son fonds de commerce pour qu'il en soit disposé au profit de ses créanciers, selon l'acte d' "Assignement", de la province d'Alberta.

Les créanciers sont priés de se réunir à mon bureau, chambre 706, Edifice Tegler, dans la ville d'Edmonton, à 2 h. 30 de l'après-midi, le cinquième jour de février, A. D. 1914, aux fins de recevoir un état de compte des affaires du susdit insolvable, de nommer des inspecteurs et de faire connaître leur intention au sujet de la disposition du fonds de commerce.

Toutes personnes ayant droit de le faire sont priées d'enregistrer leurs réclamations par une déclaration statutaire faite par devant moi, le ou avant le quinzième jour de mars, A. D. 1914; après quelle date je procéderai à la répartition de l'actif entre les ayants droit, qui m'auront donné avis.

JAS. A. MacKINNON,
Liquidateur

TRAMWAYS D'EDMONTON

Horaire des départs aux points ci-dessous, service régulier et quotidien.

24ème et Alberta	1ère et Jasper Allant à l'est	Edmonton Nord	1ère et Jasper allant à l'ouest
24ème rue et Alberta pour N. Edmonton via Namayo			
Min. après l'heure	Min. après l'heure	Min. après l'heure	Min. après l'heure
11	07	11	00
26	22	26	15
41	37	41	30
56	52	56	45
..	..	..	..
APRES 10 HEURES P.M.			
08	14	08	02
28	34	28	22
48	54	48	42
..	..	..	..
1ère Voiture.			
6.26. a.m.,	5.52,	5.56,	6.00
Dernière Voiture.			
12.26 a.m.,	12.52,	12.34,	12.00

Main et Whyte	1ère et Jasper, allant à l'est	Highlands	1ère et Jasper, allant à l'ouest
Rue Main pour Highlands via Pont du bas			
Min. après l'heure	Min. après l'heure	Min. après l'heure	Min. après l'heure
00	09	00	06
15	24	15	21
30	39	30	36
45	54	45	51
..	..	..	..
00	09	00	06
14	24	15	21
30	37	30	36
45	54	45	51
1ère Voiture.			
6.30 a.m.,	6.09,	6.30,	6.51
Dernière Voiture.			
12.24 a.m..	12.00,	12.21,	12.21

24ème et Short	1ère et Jasper allant à l'est	Alberta et John	1ère et Jasper allant au nord
24ème rue et Short pour Alberta et John, via Nelson, Syndicate et Spruce			
Min. après l'heure	Min. après l'heure	Min. après l'heure	Min. après l'heure
02	03	10	01
17	18	25	16
32	33	40	31
47	48	55	46
..	..	..	..
00	16	00	04
20	36	20	24
40	56	40	44
..	..	..	..
1ère Voiture.			
6.32 a.m.,	6.48,	5.55,	6.16
Dernière Voiture.			
12.16 a.m.,	12.00.	12.21.	12.00

5ème est et Whyte	1ère et Jasper, allant à l'ouest	Norwood et Namayo	1ère et Jasper allant à l'ouest
5ème rue est pour Bld Norwood par la 1ère rue, retour par l'ave. Namayo via pont à haut niveau			
Min. après l'heure	Min. après l'heure	Min. après l'heure	Min. après l'heure
10	11	10	09
22	23	22	21
34	35	34	33
46	47	46	45
58	59	58	57
05	01	12	09
20	16	27	24
35	31	42	39
50	46	57	54
1ère Voiture.			
6.10 a.m.,	6.35.	5.58,	6.09
Dernière Voiture.			
12.26 a.m.,	12.30,	12.41,	1211

2ème et Athabasca	1ère et Jasper allant à l'est	Syndicate et Sutherland	1ère et Jasper allant à l'ouest
42ème rue pour Sutherland par Ave. Syndicate, retour par l'Ave. Namayo			
Min. après l'heure	Min. après l'heure	Min. après l'heure	Min. après l'heure
11	34	41	48
..	..	..	..
..	..	..	..
..	..	..	..
..	..	..	..
11	34	41	48
..	..	..	..
..	..	..	..
..	..	..	..
1ère Voiture.			
6.11 a.m..	6.34,	5.41,	5.48
Dernière Voiture.			
12,23 a.m.,	12.46,	12.54,	12.00

24ème et Short	1ère et Jasper, allant à l'est	Alberta et Kirkness	1ère et Jasper, allant à l'ouest
24ème rue et Short pour Alberta et Kirkness, via Jasper et Namayo			
Min. après l'heure	Min. après l'heure	Min. après l'heure	Min. après l'heure
10	14	03	07
25	29	18	22
40	44	33	37
55	59	48	52
..	..	..	..
..	..	..	..
..	..	..	..
..	..	..	..
..	..	..	..
1ère Voiture.			
7.40 a.m..	7.59,	7.03,	7.22
Dernière Voiture.			
9.40 p.m.,	9.59.	9.003,	9.22

11ème est et 6ème nord	Whyte et Main, allant au sud	12ème ouest et 6ème sud	Whyte et Main, allant à l'est
Bonnie Doon pour 12ème rue ouest et 6ème rue sud			
Min. après l'heure	Min. après l'heure	Min. après l'heure	Min. après l'heure
14	28	44	00
..	..	..	..
..	..	..	..
..	..	..	..
..	..	..	..
14	28	44	00
..	..	..	..
..	..	..	..
..	..	..	..
1ère Voiture.			
6.14 a.m.,	6.28,	6.44,	6.00
Dernière Voiture.			
11.14 p.m.,	11.28,	11.44,	12.20

SERVICE REGULIER DU DIMANCHE

Min. après l'heure	Min. après l'heure	Min. après l'heure	Min. après l'heure
00	06	00	14
20	26	20	34
40	46	40	54
..	..	..	..
APRES 10 HEURES P.M.			
00	06	00	14
20	26	20	34
40	46	40	54
..	..	..	..
1ère Voiture.			
7.20 a.m.,	7.46.	7.00,	6.54
Dernière Voiture.			
12.26 a.m.,	12.52,	12.34,	12.00

Min. après l'heure	Min. après l'heure	Min. après l'heure	Min. après l'heure
00	09	00	06
15	24	15	21
30	39	30	36
45	54	45	51
15	09	00	21
45	37	30	51
..	..	..	..
..	..	..	..
1ère Voiture.			
8.15 a.m.,	7.09.	7.30,	7.51
Dernière Voiture.			
12.24 a.m..	12.48,	12.21,	12.00

Min. après l'heure	Min. après l'heure	Min. après l'heure	Min. après l'heure
00	16	00	04
20	36	20	20
40	56	40	44
..	..	..	..
00	16	00	04
20	36	20	24
40	56	40	44
..	..	..	..
1ère Voiture.			
7.40 a.m.,	7.56,	7.00,	7.21
Dernière Voiture.			
12.16 a.m.,	12.32,	12.56,	12.00

Min. après l'heure	Min. après l'heure	Min. après l'heure	Min. après l'heure
03	00	11	06
18	15	26	21
33	30	41	36
48	45	56	51
03	00	11	06
18	15	26	21
33	30	41	36
48	45	56	51
1ère Voiture.			
7.18 a.m..	7.45,	7.11,	7.21
Dernière Voiture.			
12,27 a.m.,	12.45,	12.56,	12.30

Min. après l'heure	Min. après l'heure	Min. après l'heure	Min. après l'heure
11	34	41	48
..	..	..	..
..	..	..	..
..	..	..	..
11	34	41	48
..	..	..	..
..	..	..	..
..	..	..	..
1ère Voiture.			
7.11 a.m.,	7.34,	6.41.	6.48
Dernière Voiture.			
12.23 a.m.,	12.46,	12.54,	12.00

Min. après l'heure	Min. après l'heure	Min. après l'heure	Min. après l'heure
..	..	..	..
..	..	..	..
..	..	..	..
..	..	..	..
..	..	..	..
..	..	..	..
..	..	..	..
..	..	..	..
1ère Voiture.			
..	..	..	..
Dernière Voiture.			
..	..	..	..

Min. après l'heure	Min. après l'heure	Min. après l'heure	Min. après l'heure
14	28	44	00
..	..	..	..
..	..	..	..
..	..	..	..
14	28	44	00
..	..	..	..
..	..	..	..
..	..	..	..
1ère Voiture.			
7.14 a.m.,	7.28,	7.44,	7.00
Dernière Voiture.			
11.14 p.m..	11.28,	11.44,	1220

Réorganisation du service à l'occasion du nouvel horaire — en vigueur le 8 février 1914

ROUTE No. 1

Circulation identique à celle de l'heure actuelle; service entre le "Packing Plant," la 24ème rue et l'avenue Alberta, via Alberta, Kirkness, Namayo, Jasper et 24ème rue.

Les voitures portent une enseigne et des lumières bleues.

ROUTE No 2

Pont du bas et Highlands; service entre Highlands, rue Main et avenue Whyte, via avenue Jasper, 9ème rue, avenue Saskatchewan pont du bas. 5ème rue est, avenue Whyte et Main.

Les voitures portent une enseigne et des lumières rouges des Highlands à la rue Main et l'Ave. Whyte, et une enseigne et des lumières blanches de la rue Main et l'avenue Whyte aux Highlands.

ROUTE No 3

Nelson et Spruce; service entre John, Alberta, 24ème rue et Short, via Spruce, Kirkness, Syndicate, Jasper, Première rue et Nelson jusqu'à la 24ème rue.

Les voitures portent une enseigne et des lumières verts.

ROUTE No 4

Pont à haut nivau. Service entre la 5ème rue est, l'avenue et le boulevard Namayo, via l'avnue Whyte, 5ème rue ouest, pont à haut niveau. 9ème rue Jasper, et par la 1ère rue au boulevard Namayo, puis retour par l'avenue Namayo.

Les voitures portent une enseigne et des lumières rouges et blanches.

ROUTE No 5

Athabasca et Syndicate. Service entre la 42ème rue, l'avenue Athabasca, Syndicate et Sutherland, via Athabasca, 24ème rue, Jasper, direction nord par Syndicate et sud par Namayo.

Les voitures portent une enseigne et des lumières bleues et rouges.

ROUTE No 6

Bonnie Doon et Lac McKernan. Service entre Bonnie Doon, 12ème rue ouest et sixième avnue sud, via avenue Whyte, rue Main et 6ème avenue sud.

Les voitures portent une enseigne et des lumières blues et rouges.

W. T. WOODROOFE, Surintendant

LE CALENDRIER DU MOIS

FEVRIER

NOS SAINTS PATRONS

1	DIM.	IV ap. l'Epiph. S. Ignace, m.
2	Lundi	Purification de la B. M. V.
3	Mardi	S. Blaise, S. Anatole.
4	Merc.	S. André Corsini, conf.
5	Jeudi	Ste Agathe, vierge et mart.
6	Vend.	S. Tite, évêque.
7	Sam.	S. Romuald, abbé.
8	DIM.	Septuag. Sol. de la Pur.
9	Lundi	S. Cyrille d'Alex., doct.
10	Mardi	Prière de N. S. J. C.
11	Merc.	App. de la B. V. M. à Lourdes.
12	Jeudi	S. Alexis. Ste Eulalie.
13	Vend.	S. Léon, S. Gilbert.
14	Sam.	S. Valentin, martyr
15	DIM.	Sexag. SS. Faustin et Jovite.
16	Lundi	S. Onésime, Ste Julienne.
17	Mardi	Com. de la Passion de N. S. J.-C.
18	Merc.	S. Siméon, évêque et mart.
19	Jeudi	S. Boniface, S. Conrad.
20	Vend.	S. Eucher, évêque.
21	Sam.	S. Pépin. confesseur.
22	DIM.	Quinquag. S. Pierre à Antioche
23	Lundi	S. Pierre Damien, doct.
24	Mardi	S. Mathias, apôtre.
25	Merc.	Les Cendres. S. Lésaire.
26	Jeudi	Ste Marguerite de Lortone, pén.
27	Vend.	S. Léandre, évêque.
28	Sam.	S. Romain, ermite.

CHRONIQUE LOCALE

Les dames catholiques de langue française sont priées de se réunir, dimanche prochain, à 3 heures de l'après-midi, dans la salle paroissiale de St-Joachim.

M. et Mme C. Marcoux et Mlle Buron, de St-Boniface, Man., ont fait un séjour d'une semaine à Edmonton, durant lequel ils étaient les hôtes de M. et Mme Eudore Voyer, de la Sixième rue.

M. et Mme J. P. Landry ont fait baptiser, dimanche, à l'église de l'Immaculée Conception, leur huitième enfant, sous les noms de Joseph, Albert, Emile. Parrain et marraine, l'hon. P. Ed. Lessard et Mme Lessard. L'enfant était porté aux fonts baptismaux par Mme Elsie Gadbois.

MM. N. et P. Landry, de Chicago, neveux de notre estimable concitoyen M. J. P. Landry, sont arrivés à Edmonton dans l'intention de s'y établir.

MM. Landry seront rejoints sous peu par un bon nombre de leurs parents; nos compatriotes nous disent qu'il y a un grand nombre de Canadiens-français dans l'Illinois qui se proposent d'immigrer en Alberta au printemps.

Après une séance orageuse au Conseil municipal d'Edmonton le chef de police Silas Carpenter a été démis de ses fonctions et M. A. C. Lancey a été désigné comme son successeur. M. Lancey a rempli les fonctions de chef de Police d'Edmonton à deux reprises différentes avant la nomination de M. Carpenter.

L'organisation de la police à Edmonton sous la direction du chef Carpenter a fait l'objet de vives critiques de la part du Maire McNamara.

M. A. C. LaRivière, maire de Grouard (Alta.) est de passage à Edmonton.

Le docteur et Mme A. Couillard, de Végreville, sont également de passage parmi nous.

Jeune ménage, français, sans enfant, cherche place dans hôtel de campagne, le mari peut faire tous genres de travaux, la femme peut faire la cuisine. S'adresser au Courrier de l'Ouest.

BAL MASQUE

Le grand bal masqué, donné par les Canadiens de langue française de notre ville, aura lieu mardi prochain à la salle de l'Ecole Séparée. l'Ecole Séparée.

M. J. G. Turgeon, M.P.P., est de passage à Edmonton, cette semaine.

M. I. H. Biron, échevin de Grouard, Alta, est arrivé du nord cette semaine. M. Biron doit partir sous peu pour Ottawa, accompagnant M. A. C. Larivière, maire de Grouard. Ces messieurs vont à Ottawa pour défendre les intérêts de leur ville auprès du ministre des chemins de fer.

PAROISSE DE L'IMMACULEE CONCEPTION

A l'occasion de la solennité de la Purification de la T. S. Vierge Marie, qui sera célébrée dimanche prochain, les élèves du Collège des RR. PP. Jésuites viendront chanter une messe en musique à l'église paroissiale de l'Immaculée Conception.

Le R. P. Lessard, S.J., dont le talent d'organiste sort tout à fait de l'ordinaire, tiendra l'orgue. On n'a pas oublié que les orgues de l'Immaculée Conception ont été installées tout récemment; ces orgues sont parmi les plus belles de l'Ouest canadien; une occasion admirable s'offre de les entendre pour les étrangers à la paroisse, le fait qu'elles seront tenues dimanche par un maître causera une satisfaction particulière aux amateurs de belle musique sacrée.

Voici quel sera le programme musical :

Entrée : Improvisation sur un thème liturgique: R. P. Lessard, S.J.

Messe de Joseph Ronor Jr. „

Offertoire :

Ecce Panis Angelorum:

Carolus Raspini

Sortie : Toccate; J. Callaerta.

Le sermon de circonstance sera donné par le R. P. Hudon, recteur du Collège, dont l'éloge, comme conférencier ou orateur sacré, n'est plus à faire.

Des sièges spéciaux seront réservés dans la nef pour les fidèles, étrangers à la paroisse, qui désireraient assister dimanche prochain à cette belle cérémonie, qui commencera à 10 h. 45 précises.

Dimanche prochain nous avons notre soirée familiale, organisée par les dames et les jeunes filles de la paroisse; cette fête sera présidée par l'hon. Gariépy, ministre provincial, qui offrira de superbes prix aux vainqueurs de la partie de cartes.

Un intéressant programme musical et littéraire a été préparé sous la direction de Mlle Poisson.

Un excellent goûter sera servi dans le cours de la soirée.

Nous comptons sur une grande affluence.

Le tirage des lots importants de la tombola aura lieu le mercredi 18 février. Ce tirage sera intéressant et amusant. Les personnes ayant encore des livrets de reçus sont priées de les apporter au presbytère le plus tôt possible. Le même soir aura également lieu le tirage d'un fer à repasser électrique, donné par M. Booth, ancien gérant des magasins de la Baie d'Hudson, et d'une magnifique nappe donnée par le magasin Acme; cette tombola supplémentaire est due à l'initiative de Mlle Yvonne Lamoureux à qui nous offrons nos remerciements et nos félicitations.

Chacun est fort impatient de savoir comment sera fait ce tirage de la grande tombola et quels seront les heureux gagnants. On prévoit qu'il y aura foule à la salle paroissiale de l'Immaculée Conception le 18 février au soir. Nous espérons que tous seront satisfaits du mode du tirage.

"CAPRICE" AU "MONARCH"

Le théâtre Monarch qui s'est fait une spécialité de donner des spectacles de vues cinématographiques à Edmonton, offre cette semaine un programme particulièrement attrayant: "Caprice" tel est le titre d'un exquis roman d'amour interprété par l'une des meilleures troupes du Canada, dans des décors de toute beauté. Tour à tour touchante et dramatique l'intrigue se déroule sous les yeux des spectateurs sans jamais lasser, tant l'intérêt est habilement soutenu du commencement à la fin.

-:- COIN FEMININ -:-

LES OEUVRES POUR JEUNES FILLES

On attribue aux religieuses de la charité de N.-D. d'Evron l'intention de créer à Edmonton-Sud, non loin de l'admirable site choisi, dit-on par l'archevêché pour l'érection de la cathédrale, un foyer pour jeunes filles isolées et obligées de travailler pour vivre. L'idée est de celles qu'on ne saurait trop vivement encourager. Déjà Edmonton comptait une maison de ce genre, fondée dans la Onzième rue par les Dames de la Ligue Catholique. Mais, si mes renseignements sont exacts, cette institution ne comporte que le logement; il était donc intéressant d'envisager la création d'une oeuvre plus largement accueillante et plus complète.

Certes les difficultés à surmonter ne sont pas négligeables. Les dames de la Ligue Catholique en avaient déjà expérimenté un grand nombre, et il faut leur être reconnaissant d'avoir réussi à mettre debout et à faire fonctionner une organisation où l'on doit montrer tant de tact, d'habileté et de délicatesse. Notre ville au surplus s'agrandit d'année en année dans des proportions considérables. L'ancien foyer pour jeunes filles est d'ores et déjà trop étroit et, voilà une raison de plus pour désirer que soient fondées plusieurs maisons procédant de la même pensée.

Les Soeurs de la Charité d'Evron sont bien qualifiées pour mener à bien une telle entreprise. Elles ont fait preuve dans l'organisation intérieure du Juniorat des Oblats d'un dévouement et de qualités ménagères insurpassables. Et n'oublions pas qu'au point de vue de l'enseignement, leur valeur est plus grande encore. Je me souviens avec regrets et émotion du temps où, là-bas, en France, elles nous dispensaient avec un zèle et une compétence que nulle ne songerait à discuter, tous les éléments de cette éducation soigneuse et complète qui ont permis à plusieurs d'entre nous de se faire dans l'enseignement des places très enviables.

Leur idée, nous a-t-on dit, est d'avoir un "home" qui donnerait aux jeunes filles catholiques, à des conditions extrêmement faciles, le gîte et le couvert. Mais il y aura plus, certainement, et nous connaissons trop bien nos bonnes religieuses pour ne pas être certaines que les jeunes filles isolées et laborieuses y trouveront un milieu hautement moralisateur et très délicatement intellectuel, avec par surcroît, toute l'intimité et toute la douceur du foyer.

MAGALI.